



# LE DEVOIR

Pourquoi le terrorisme?

Un groupe d'experts réunis par l'ONU s'attaque aux idées reçues

CORINE LESNES  
LE MONDE

New York — Pourquoi le terrorisme? À la veille de l'assemblée générale de l'ONU, une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement, dont Jacques Chirac, Hamid Karzaï, José Maria Aznar et Pervez Mousharraf, ont prévu de se rassembler le 22 septembre, à New York, pour une conférence organisée à l'initiative du premier ministre norvégien, Kjell Magne Bondevik, et de l'écrivain et Prix Nobel Elie Wiesel. La réunion sera intitulée *Combattre le terrorisme pour l'humanité: une conférence aux origines du mal*.

L'an dernier, la session annuelle de l'Assemblée générale avait été avancée de quinze jours pour l'amener à coïncider avec le premier anniversaire des attentats du 11 septembre. Cette année, le calendrier onusien a repris son indépendance mais, grâce à la Norvège, traditionnel allié de Washington, les chefs d'Etat seront invités à renouveler leur engagement dans «la campagne globale» contre le terrorisme, un phénomène qui est l'équivalent, en temps de paix, des crimes de guerre.

Pour aider les participants à déterminer «les vraies racines du terrorisme», les organisateurs de la conférence ont réuni en juin, à Oslo, trente experts internationaux, spécialistes du Proche-Orient aussi

## Un double attentat frappe Bombay

■ Deux taxis piégés explosent à sept minutes d'intervalle: au moins 50 morts  
■ Le gouvernement montre du doigt une organisation islamiste



ROY MAHDUR REUTERS

L'une des explosions s'est produite à la Porte de l'Inde, l'un des principaux sites touristiques de Bombay, capitale économique de l'Inde. L'autre déflagration (notre photo) a secoué le bazar Zaveri, un marché de joailliers.

AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS, ASSOCIATED PRESS

Le gouvernement indien a laissé entendre qu'une organisation islamiste serait l'auteur des deux explosions qui ont fait au moins 50 morts et plus de 140 blessés hier à Bombay, capitale commerciale de l'Inde.

On ignore pour le moment qui a posé les bombes, dont l'une a été déclenchée près d'un monument historique en plein cœur de Bombay, la Porte de l'Inde, et l'autre dans un marché très fréquenté près d'un temple hindou.

Mais le vice-premier ministre indien Lal Krishna Advani a rappelé que des attentats du même type avaient été perpétrés ces derniers mois par le Mouvement des étudiants islamiques de l'Inde (Simi, interdit), agissant aux côtés du groupe activiste Lashkar e-Taiba basé au Pakistan.

«Auparavant, ces explosions étaient provoquées dans des autobus et, dans presque tous les cas, l'organisation impliquée était le Simi qui agissait en concertation avec le Lashkar e-Taiba», a dit Advani aux journalistes.

L'Inde a également accusé à maintes reprises des activistes islamistes basés au Pakistan et combattant le pouvoir indien au Jammu-et-Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane, d'être à l'origine d'attentats à la bombe et d'autres attaques.

Les relations entre les deux pays se sont néanmoins améliorées cette année. Islamabad et

VOIR PAGE A 8: BOMBAY

VOIR PAGE A 8: EXPERTS



## Éloïze s'installe à New York et à Paris

La compagnie de cirque québécoise joue son va-tout cet automne

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Ce sera l'automne de tous les risques. Le Cirque Éloïze joue gros jeu dans les prochaines semaines en proposant simultanément une tournée européenne de son spectacle *Nomade* et une nouvelle création destinée au marché américain.

*Nomade* s'arrêtera pour trente représentations à Paris en septembre et octobre. Le nouveau spectacle, lancé cet été en Californie, s'installera dans une salle new-yorkaise et tentera d'y conserver l'affiche plusieurs années.

Le Cirque Éloïze deviendra ainsi la première compagnie des arts de la scène du Québec à présenter un spectacle permanent Off-Broadway et le premier cirque québécois à planter son chapiteau à

VOIR PAGE A 8: ÉLOÏZE

INDEX

7	8313 00065	8	
Annonces.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	A 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	A 4	Mots croisés..	A 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Le Bloc prend le contrôle du comté de la dissidente Pierrette Venne

La conseillère spéciale de Gilles Duceppe place ses pions dans St-Bruno-St-Hubert

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La circonscription de la députée bloquiste déchuée Pierrette Venne a été noyautée par des organisateurs du Bloc québécois, facilitant ainsi le travail à la conseillère spéciale du chef du parti qui songe à se présenter comme candidate aux prochaines élections.

La conseillère spéciale de Gilles Duceppe, Carole Lavallée, n'a pas encore officiellement déposé sa candidature pour l'investiture du parti dans St-Bruno-St-Hubert, mais, selon au moins cinq personnes consultées par *Le Devoir*, dont deux siégeant à l'exécutif de l'association de la circonscription, elle y songe sérieusement.

«On sait qu'elle est intéressée, elle a approché des gens, mais ce n'est pas encore de pied ferme», a indiqué un de ces membres.

Si Mme Lavallée se lance dans la course, elle pourra compter sur l'appui solide du nouvel exécutif de l'association de circonscription. C'est en effet son conjoint, Jean-Guy Pivin, qui le préside depuis la fin mai. M. Pivin compte aussi parmi les membres de l'exécutif sa belle-sœur et une collègue de travail de l'hôpital Royal-Victoria. À cela il faut ajouter Louis Aucoin qui, à titre de responsable des communications sur la colline parlementaire, a travaillé sous les ordres de Mme Lavallée jusqu'en mars 2001. Sa conjointe Geneviève Goyer-Ouimet siège également à l'exécutif de l'association. Ni le couple Pivin-Laval-

lée ni le couple Aucoin-Goyer-Ouimet n'habite dans la circonscription: le premier réside à Longueuil, l'autre, sur l'île de Montréal.

La circonscription St-Bruno-St-Hubert est détenue par Pierrette Venne depuis 1988. Elle en a été la députée conservatrice, puis bloquiste, mais, depuis qu'elle a demandé la démission de son chef Gilles Duceppe, elle siège comme indépendante. Quelque temps après son expulsion du caucus, une assemblée extraordinaire a été convoquée pour élire un nouvel exécutif de l'association de circonscription. C'est à ce moment, soit en mai dernier, que M. Pivin et toute son équipe ont été élus.

VOIR PAGE A 8: VENNE

## L'Irak en mal de psychiatres

À l'hôpital Iben Rush de Bagdad défilent toutes les douleurs d'une société sous le choc de la guerre

MARC SEMO  
LIBÉRATION

Bagdad — Ils ont les yeux baissés. Gênés d'être exposés aux regards, ils sont assis sur des chaises neuves alignées dans le couloir fraîchement repeint après les dévastations de la mi-avril. Trois groupes de femmes recouvertes de l'abaya (le grand voile noir) et quelques hommes encore plus mal à l'aise attendent l'arrivée du médecin. À l'hôpital Iben Rush, spécialisé dans les urgences psychiatriques, défilent toutes les douleurs d'une société encore sous le choc de la guerre et déboussolée par le chaos de l'après-guerre. «Nous recevons 200 à 250 patients par jour, plus du double d'avant, et ce n'est qu'une infime partie de ceux qui en auraient besoin, mais aller consulter un psychiatre reste quelque chose de honteux», explique Hashem Zaini, directeur de ce centre, le seul de tout l'Irak.

Ils sont traumatisés par les bombardements, les combats en ville où ils ont vu mourir certains de leurs proches. Ils sont anxieux, sinon terrorisés par l'insécurité, les violences et l'effondrement de toutes les règles auxquelles ils étaient habitués. «Il y a de plus en plus souvent des cas de viols, quatre ou cinq par mois, alors qu'avant il y en avait peut-être un par an. Leur nombre réel est évidemment beaucoup plus élevé, mais, là, la honte à rendre public le déshonneur est encore plus forte. Les familles amènent leurs filles unique-

ment quand la violence subie a entraîné des troubles psychiques aigus, et encore, elles ne le font que quand il n'y a plus d'autre recours, après avoir essayé des filtres et les exorcismes d'un imam», souligne le médecin. Les histoires qu'il a recueillies sont tragiquement semblables. Les jeunes filles appartenant à des familles populaires ont été enlevées près de leur domicile sous la menace des armes sans que les voisins ou les passants n'osent réagir. Embarquées dans une voiture, elles sont ensuite violées par le groupe, puis abandonnées en pleine rue.

En Irak, il n'y a que 17 psychiatres pour 25 millions d'habitants. «Saddam Hussein considérait que la maladie mentale était une tare réservée à l'occident pourri», ironise le docteur Sultan A. Sultan, qui partage son temps entre l'hôpital Iben Rush et le grand asile Al-Rasheed consacré aux cas chroniques. Ce lieu, qui se dresse au milieu des terrains vagues et des dépôts d'ordures au-delà de l'ex-Saddam City, misérable faubourg chiite de la capitale, est un parc à l'herbe pelée avec une dizaine de pavillons peu à peu retapés.

«Au lendemain de la chute de Bagdad, il ne restait plus rien. Tout avait été volé, y compris les fils électriques, et ce que les pillards n'avaient pas pu emporter avait été saccagé. La plupart des 1400 patients avaient pris la fuite, terrorisés», témoigne le directeur Ameer Heelo.

VOIR PAGE A 8: IRAK



CEERWAN ALJAF REUTERS

Un Bagdadi étudie la liste des responsables de l'ancien régime recherchés par les Américains. Les violences et l'insécurité font une vingtaine de morts chaque jour dans les rues de la capitale.

## LES ACTUALITÉS

DÉFUSIONS

# Bourque suggère une élection référendaire en 2005

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Le parti d'opposition à l'hôtel de ville souhaite que Québec retire son projet de loi 9 sur les défusions. Si le gouvernement de Jean Charest tient absolument à consulter la population, qu'il le fasse lors de l'élection municipale de novembre 2005 en procédant à une «élection référendaire», suggère le parti de Pierre Bourque dans le mémoire qui sera présenté en commission parlementaire en septembre prochain.



Pierre Bourque

Le chef de l'opposition reproche au gouvernement d'agir de façon précipitée dans le dossier des défusions et craint que le processus engagé ne cause des problèmes et des injustices encore plus graves que ceux que le projet de loi entend corriger. Le projet de loi 9, écrit les membres de l'opposition dans leur mémoire, constitue une «abdication que fait le gouvernement de sa compétence et de sa responsabilité inaliénable de démanteler lui-même ou de créer les municipalités sur le territoire québécois.»

Le gouvernement de Jean Charest veut respecter sa promesse électorale de consulter la population sur les défusions? Fort bien, répond M. Bourque, mais il devrait attendre à l'élection de 2005 pour le faire, ce qui permettrait aux conseillers municipaux élus en novembre 2001 pour «administrer et construire la nouvelle Ville» de terminer leur mandat. «Tenir des référendums ayant pour conséquences la remise en question de ce mandat revient à court-circuiter nos institutions démocratiques et mettre une hypothèque sur la légitimité et la capacité de gouverner des élus montréalais pour les années à venir», peut-on lire dans le mémoire.

Les candidats au prochain scrutin pourraient élaborer leur plate-

forme électorale selon leurs convictions sur la question des défusions. La population d'un territoire où un candidat défusionniste aurait recueilli plus de 50 % des votes serait alors considéré comme en faveur des défusions, suggère-t-on. En conférence de presse hier, M. Bourque a toutefois précisé que les modalités du vote et des questions référendaires devraient être étudiées de façon plus approfondie. «On pourrait avoir une élection avec des questions sur un mode de fonctionnement de la nouvelle ville ou sur la défusion de tel ou tel territoire», a-t-il indiqué. Ainsi, lors du scrutin, l'électeur devrait choisir un maire et un conseiller dans son district en plus de répondre à une question référendaire.

Cette proposition sous-entend qu'il faudrait revoir le mode électoral afin tous les candidats soient liés à des districts précis, ce qui n'était pas le cas dans les arrondissements des ex-banlieues lors de l'élection de 2001. Le chef de l'opposition croit également que le gouvernement devrait exiger un taux de participation de plus de 50 % avant de valider le processus de défusion.

La tenue d'une élection référendaire en 2005 aurait l'avantage de ne faire déplacer les citoyens qu'une seule fois et de limiter les coûts liés à une telle opération. Elle laisserait davantage de temps pour la réalisation d'études d'impact et permettrait de mieux préparer l'après-défusions notamment en ce qui a trait à la péréquation, fait-on valoir.

Le projet de loi 9 est qualifié par le parti d'opposition de «recette parfaite du déchetement et du chaos qui aboutira invariablement devant les tribunaux et empoisonnera notre vie politique pour les prochaines années.»

Pierre Bourque se rendra à Québec le mois prochain, en compagnie de Martin Lemay, président de l'arrondissement de Ville-Marie, pour présenter le mémoire du parti d'opposition. Rappelons que les audiences publiques de la commission parlementaire sur le projet de loi 9 débutent le 9 septembre.

## Grand Prix de Montréal

## Cauchon rejette le «plan B» de Coderre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Il n'est pas trop tard pour sauver le Grand Prix de Montréal, a assuré hier le ministre Martin Cauchon, mais il est hors de question qu'Ottawa accorde à l'événement une aide financière ou une exemption à la loi antitabac.

De retour de Budapest, où il a rencontré de nombreux intervenants de la Formule un, M. Cauchon a rejeté le «plan B» proposé par son collègue le ministre de l'Immigration, Denis Coderre. Ce dernier tente actuellement de convaincre le cabinet fédéral de permettre l'affichage de publicités de tabac pendant les trois jours du Grand Prix, ce qui permettrait la tenue de l'événement en 2004.

«Accorder au Grand Prix une exemption à la loi antitabac, ce n'est pas du tout sur l'écran-radar», a répété le ministre Cauchon.

Stephen Hogue, un porte-parole du premier ministre Jean Chrétien, a abondé dans ce sens. «On n'envisage aucune modification — même administrative — à

la loi antitabac», a-t-il affirmé.

En vertu du plan de M. Coderre, seuls les cigarettiers ne faisant pas affaires au Canada pourraient se prévaloir d'une exemption, qui ne serait valable que pour l'île Notre-Dame, où se trouve le circuit Gilles Villeneuve. En contrepartie, le gouvernement canadien aurait le droit d'installer huit panneaux arborant des messages comme «Le tabac tue», et ce, dans plusieurs langues.

«Il faut [...] respecter l'esprit de la loi antitabac, mais en acceptant un accommodement administratif qui va permettre non seulement de sauver le Grand Prix du Canada en 2004, mais aussi de se servir des 300 millions de téléspectateurs qui regarderont le Grand Prix pour lutter contre le tabac et montrer notre leadership sur la scène mondiale», a déclaré le ministre Coderre, député de la circonscription de Bourassa, à Montréal.

Martin Cauchon estime pour sa part qu'il faut continuer de persuader les écuries de participer au Grand Prix de Montréal en se privant des publicités des fabricants de tabac.

## Opération charme



Laurianne aime bien les animaux de la ferme, mais ce qu'elle préfère, c'est grimper sur le tracteur d'un beau rouge vif.

## Un dimanche à la campagne

### Les gens des champs invitent les gens des villes à venir les rencontrer à la ferme

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

«Pourquoi les agriculteurs posent-ils des œufs en dessous des poules?» Cette question de jeune citadin, visiblement peu au fait des choses de la nature, devrait sans doute trouver réponse le 7 septembre prochain. Où? Dans le poulailler d'une des 208 exploitations agricoles du Québec dont les portes, ce jour-là, vont s'ouvrir massivement au public. Une première au Québec, orchestrée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui, avec le temps des récoltes, n'a désormais qu'une idée en tête: rapprocher les gens des villes avec les gens des champs.

Le rapprochement serait d'ailleurs, au temps des grandes questions sur l'environnement comme des crises alimentaires, incontournable, a estimé hier Laurent Pellerin, président de l'UPA, en conférence de presse, «car le lien avec les campagnes s'est perdu au cours des dernières années à cause de l'urbanisation de la société». Avec à la clef des enfants des grandes villes aujourd'hui persuadés que le lait «pousse» au rayon du frais dans les supermarchés et des parents qui, moins prosaïquement, aimeraient bien savoir ce qu'a mangé le repas du soir avant de le découper.

«Les questions autour de l'agriculture sont nombreuses, reconnaît M. Pellerin. Et quand une ferme décide d'ouvrir ses portes au public dans une région, les gens viennent généralement en grand nombre, a-t-on remarqué dans plusieurs régions du Québec. L'idée de gé-

raliser la chose, une journée, à l'échelle de la province, s'imposait d'elle-même.» Et davantage encore à l'occasion de la vaste campagne amorcée par l'UPA pour «révaloriser la profession d'agriculteurs», poursuit-il.

Au programme donc: des visites de pommeraies, de porcheries — où les visiteurs, pour des raisons de salubrité ne pourront toutefois pas entrer —, d'établissements, d'élevages de bisons, de ceris... Et ce, aux quatre coins du Québec où les exploitations participantes afficheront clairement la banderole de circonstance aux couleurs de la journée baptisée «Portes ouvertes sur les fermes du Québec». Les visites — «totalement gratuites», précise le comédien Jean L'Italien, porte-parole de l'événement — pourront se faire sur une base individuelle ou par l'entremise de circuits en autobus organisés dans plusieurs coins du Québec.

«Les agriculteurs sont souvent montrés du doigt et sont victimes de beaucoup de préjugés», poursuit M. Pellerin. Les gens vont donc voir ce qui se passe dans une ferme, vont pouvoir poser des questions et après, ils pourront juger en toute connaissance de cause. Avec en tête, l'image d'un cochon souriant ou d'une vache laitière joyeuse mais pas celle toutefois de la confection industrielle d'une saucisse à hot-dog ou d'un yogourt allégé à base de gélatine de porc. L'aspect transformation des aliments qui, graisse, sel, additifs et huile hydrogénée obligent, se retrouve pourtant au cœur de interrogations alimentaires, n'étant pas au programme de la journée. «On ne peut pas être partout en même temps», conclut M. Pellerin.

## Tarifs réduits des transports en commun

## Les étudiants veulent que cesse la discrimination

GENEVIEVE OTIS-DIONNE  
LE DEVOIR

La Coalition des associations étudiantes des universités de l'île de Montréal a déposé hier soir au conseil municipal de Montréal une pétition de 7300 noms demandant au maire de Montréal, Gérald Tremblay, de respecter sa promesse électorale d'offrir un tarif réduit sur le titre de transport en commun à l'ensemble des étudiants à temps plein de l'île de Montréal.

Depuis janvier 2002, l'administration Tremblay a adopté un tarif réduit pour les étudiants âgés de 18 à 25 ans, sans inclure dans cette mesure les étudiants à temps plein de 25 ans et plus.

«On demande au maire Tremblay qu'il respecte ses engagements qui l'ont porté au pouvoir lors de sa campagne en 2001, c'est-à-dire d'étendre le tarif étudiant à tous les étudiants à temps plein sur l'île de Montréal sans égard à l'âge», a déclaré hier en entretien téléphonique au Devoir le porte-parole de la Coalition, Jonathan Harvey.

«On s'est aperçu que c'était une mesure qui était très demandée», explique M. Harvey. Environ 78 000 étudiants bénéficient actuellement du tarif réduit et cette nouvelle mesure s'est accompagnée d'une hausse de 2 % de la fréquentation du réseau de la Société des transports de Montréal (STM). «On voit bien que ça favorise le transport en commun sur l'île de Montréal», estime M. Harvey.

Selon les calculs de la Coalition, 30 000 étudiants âgés de 25 ans et plus pourraient profiter d'un élargissement du tarif réduit. «Nous sommes allés cogner à maintes reprises à la porte de M. [Claude] Dauphin qui est responsable du transport en commun [à la Ville

de Montréal] pour que ces étudiants bénéficient du tarif réduit. A chaque fois, c'était une fin de non-recevoir, à cause d'un manque de financement», déplore le porte-parole de la Coalition.

Le responsable du transport en commun à la Ville de Montréal, Claude Dauphin, confirme la promesse de l'organisation Tremblay d'offrir le tarif réduit à l'ensemble des étudiants à temps plein de l'île de Montréal et soutient que son parti va «s'organiser pour livrer la marchandise à l'intérieur du mandat.»

Il rappelle cependant que la STM a un manque à gagner de 18 millions pour l'année 2003 et qu'étendre le tarif réduit aux 25 ans et plus engendrerait des frais supplémentaires de l'ordre de six à sept millions. «Actuellement, ces six ou sept millions, nous ne les avons pas», affirme M. Dauphin.

Selon lui, la Ville a besoin d'une aide supplémentaire de la part du gouvernement du Québec en ce qui concerne le financement du transport en commun pour pouvoir répondre à la demande des étudiants. Le gouvernement Charest est d'ailleurs en train d'étudier le rapport Bernard, qui propose, entre autres, d'augmenter d'un cent la taxe sur l'essence pour financer le transport en commun, et Québec «devrait nous donner des nouvelles d'ici l'automne», soutient M. Dauphin.

«Si on obtient un nouveau cadre financier d'ici janvier 2004, notamment les recommandations du rapport Bernard, ça va être beaucoup plus facile pour nous de remplir notre engagement à 100 %», explique M. Dauphin, tout en promettant de répondre à la demande des étudiants au cours du mandat. «Et il nous reste deux ans pour le faire», rappelle le président de la STM.

## Meurtre de Zahra Kazemi

## L'Iran inculpe deux agents

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

L'Iran a finalement trouvé ses coupables pour le meurtre de la photjournaliste montréalaise d'origine iranienne, Zahra Kazemi. La république islamique a annoncé hier l'inculpation de deux agents des services de renseignements pour le «meurtre quasi intentionnel» lors de la détention de Mme Kazemi.

Les deux individus, sur lesquels aucune précision n'a été fournie, mais qui seraient présentement détenus, auraient interrogé la journaliste entre le moment de son arrestation, le 23 juin, et son hospitalisation, le 27 juin.

La présidente canadienne de Reporters sans frontière, Tanya Churchmich, a appris avec satisfaction la décision iranienne, mais a déploré qu'on n'ait pas révélé l'identité des personnes citées à procès et qu'on n'ait pas exposé la nature exacte des accusations. Mme Churchmich se demande même si tous les responsables dans cette affaire seront connus et punis un jour.

Très peu de chance, selon Hossein Mahoutiha, coordonnateur de l'Association de la défense des droits de l'homme en Iran, section Montréal. «Si on regarde le passé du régime iranien, notamment le meurtre des écrivains et des étudiants en 1999, ils ont toujours inculpé des gens des renseignements sans grand impact, explique-t-il.

C'est une manœuvre pour éteindre l'affaire, parce que le gouvernement iranien ne veut pas aller plus loin dans son enquête. S'ils avaient vraiment voulu faire la lumière, ils auraient accepté une autopsie et une enquête indépendante.»

Hossein Mahoutiha demande au gouvernement canadien de maintenir la pression et de ne pas se contenter de ces «accusations de façade». France Bureau, porte-parole du ministre des Affaires étrangères du Canada, Bill Graham, dit attendre la confirmation de la nouvelle à son ambassade d'Iran avant de se prononcer. «On veut savoir qui a été inculpé et s'ils font partie des cinq personnes déjà détenues dans cette affaire, a-t-elle dit. On va éclaircir ça quand on aura une copie du rapport, probablement demain [aujourd'hui].»

Il n'est toujours pas question de remettre en poste l'ambassadeur canadien en Iran, Philip MacKinnon, qui avait été rappelé le 23 juillet dernier à la suite des tensions entre Ottawa et Téhéran dans cette affaire.

La photographe est décédée le 10 juillet dernier d'une hémorragie cérébrale après avoir été frappée à la tête au cours de son interrogatoire. Elle avait été arrêtée alors qu'elle prenait des photos d'une prison, au nord de Téhéran. Sa mort violente et son inhumation rapide dans son village natal de Chiraz, à l'encontre des vœux de sa famille, dont son fils, Stephan Hachemi, qui vit toujours à Montréal, ont choqué les autorités canadiennes. Ottawa avait alors rappelé son ambassadeur en guise de protestation et en attendant les résultats de l'enquête.

## EN BREF

### Racisme en blouse blanche

(AFP) — Un hôpital britannique s'est trouvé hier sous le feu des critiques pour avoir dit à une femme noire qui doit être amputée d'un pied qu'elle pouvait avoir gratuitement une prothèse blanche, mais qu'elle devrait payer si elle souhaitait une prothèse adaptée à la couleur de sa peau. «C'est une honte absolue que le NHS [les services de santé] n'ait pas pris les mesures appropriées pour une personne handicapée noire», a déploré un porte-parole de la Commission pour les droits des handicapés. Le Royal Berkshire Hospital a par la suite présenté ses excuses à Ingrid Nicholls, de Calcot (centre de l'Angleterre), et des responsables de la santé ont annoncé que des fonds avaient été trouvés pour lui offrir une prothèse de la même couleur que sa peau. «J'étais absolument effondrée et j'ai trouvé cette situation ridicule. J'aurais dû en faire une plaisanterie mais j'étais tellement en colère et blessée», a déclaré Ingrid Nicholls, médisse née en Grande-Bretagne. «C'est comme si on demandait à une personne blanche d'avoir un membre noir. C'est injuste, c'est indigne», a ajouté Mme Nicholls.

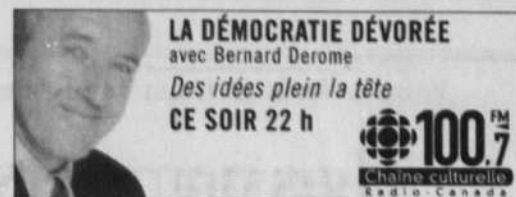
**Grande liquidation**  
au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 950\$ Solde 349\$
Vestons ou blazers importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 695\$ Solde 299\$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	reg. 195\$ Solde 99\$
Chemises importées d'Italie 100 % coton	reg. 150\$ Solde 75\$
Pantalons importés d'Italie 100 % coton	reg. 150\$ Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O., Du lundi au vendredi de 10h à 18h  
2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) Samedi de 10h à 16h  
H3B 1H5 Tous les soirs après 18h  
tél.: 861-3636 sur rendez-vous seulement

LE DEVOIR

## POLITIQUE



LA DÉMOCRATIE DÉVORÉE  
avec Bernard Derome  
Des idées plein la tête  
CE SOIR 22 h

100.7  
chaîne culturelle  
Radio-Canada

## Les députés bloquistes ne souhaitent pas changer de chef

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Toutes les pétitions du monde n'y changeront rien: les députés bloquistes consultés croient que leur parti doit conserver Gilles Duceppe comme chef plutôt que de chercher un autre «sauveur» à l'approche des élections.

M. Duceppe fait depuis quelques semaines l'objet d'une pétition sur Internet demandant sa démission. Jusqu'à ce jour, environ 500 personnes l'auraient signée. La crédibilité de la pétition est douteuse, puisque personne ne vérifie la validité des noms apposés. Des petits comiques ont donc signé Jacques Parizeau, Lucien Bouchard ou Pierre Paquette (plusieurs fois), tandis que d'autres ont utilisé des noms beaucoup moins... courtois.

Reste que l'instigateur de la pétition, qui se présente sous le pseudonyme de Vincent Fournier (il dit avoir peur des représailles), croit que sa pétition est la preuve d'une insatisfaction réelle au sein des militants bloquistes.

«Lors du congrès du parti [en avril], M. Duceppe a reçu 85 % d'appui, mais que vaut ce chiffre? demande-t-il. On nous avait dit de ne pas faire de vagues parce qu'on était en pleine campagne électorale au provincial et qu'il ne fallait pas nuire au PQ.» Il dit s'être abstenu de voter pour respecter la consigne, croyant que le sujet serait vidé une fois l'élection passée. Mais avec la défaite du PQ, soutient-il, c'est comme si le parti refusait de s'attaquer à l'épineux sujet du leadership. Il croit que c'est pour les mêmes raisons que les députés, y compris les insatisfaits, n'auraient pas fait de remous au congrès. Lorsqu'on les interroge, certains fournissent une autre raison.

«Si Gilles s'en va demain matin, on est plus mal pris que s'il reste, lance un député qui veut conserver l'anonymat. À l'extérieur, qui va être intéressé? Il y en a pas beaucoup. On a à vivre avec lui.» Ce député fait référence aux semaines de 85 heures de travail et au fait que, somme toute, le chef du Bloc québécois n'est que le leader du troisième parti à la Chambre des communes, à Ottawa... «Quand Lucien Bouchard est parti, il y en a eu, des téléphones, des candidatures à Marcel Masse, des gens qui ont voté Oui en 1995. Mais ça ne les intéresse pas.»

Un autre doute de la démarche elle-même. «C'est pas la recherche d'un messie qui va nous amener la souveraineté, c'est le travail», lance Paul Crête. Son collègue Jean-Yves Roy doute de la solidité de militants comme Vincent Fournier qui n'osent même pas voter selon leur conscience lors d'un scrutin secret.

L'éminence d'élections fédérales a aussi été évoquée par le député Claude Bachand, il y a quelques jours, pour convaincre les indécis de se rallier derrière Gilles Duceppe.

Le Bloc québécois tient la réunion de son caucus d'avant la rentrée parlementaire au Mont-Sainte-Anne, près de Québec, aujourd'hui jusqu'à jeudi.



Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Nicolas Brisson, et la vice-présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Geneviève Hardy, ont remis hier à une employée du cabinet de Jean Charest une lettre adressée au premier ministre lui enjoignant de respecter ses promesses électorales concernant le gel des frais de scolarité.

## Les étudiants n'ont pas à craindre un dégel des droits de scolarité, selon Reid

GENEVIÈVE OTIS-DIONNE  
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation du Québec, Pierre Reid, soutient que les étudiants québécois n'ont aucune raison de s'inquiéter et que son gouvernement s'engage à respecter sa promesse électorale de ne pas dégeler les droits de scolarité au cours de son mandat actuel. Il indique également que son ministère souhaite intégrer dans une loi-cadre la question des frais afférents.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont remis hier une lettre au premier ministre Jean Charest lui rappelant ses pro-

messes électorales de «maintenir la gratuité au collégial et le gel des droits de scolarité à l'université tout en encadrant tous les frais obligatoires perçus par les institutions par une loi sur l'accessibilité», peut-on lire dans la lettre en question.

Le gouvernement du Québec est censé tenir cet automne une commission parlementaire sur le redressement du financement des universités. Selon la FEUQ et la FECQ, «celle-ci semble de plus en plus destinée à remettre en question vos [ceux du gouvernement libéral] engagements en matière de droits de scolarité», est-il écrit dans la lettre remise au premier ministre.

Les deux organisations étudiantes demandent au gouvernement du Québec d'annoncer,

avant le 15 septembre, le dépôt d'ici l'automne, et avant la tenue de la Commission parlementaire, d'un projet de loi sur l'accessibilité aux études post-secondaires et sur le gel des droits de scolarité. Si le gouvernement ne répond pas à la demande des organisations étudiantes, «vous allez assister à la plus grande campagne du mouvement étudiant et on ne se contentera pas d'aller dans les rues», a prévenu hier en conférence de presse le président de la FEUQ, Nicolas Brisson. «Et comme le premier ministre le disait en campagne électorale, nous sommes prêts», a-t-il ajouté.

Selon M. Reid, les étudiants «n'ont pas besoin de s'en faire» et les demandes de la FEUQ et de la FECQ «sont déjà des engagements

pour lesquels on a déjà dit qu'ils vont être tenus jusqu'à la fin du mandat». M. Reid a confirmé hier en entretien téléphonique au Devoir que les droits de scolarité ne seraient pas dégelés, «quel que soit le résultat de la Commission parlementaire pendant toute la durée de notre mandat. C'est un engagement ferme que nous allons tenir».

Il a également rappelé que son gouvernement s'était engagé à investir, au cours du mandat, 80 millions de dollars pour les cégeps dans les régions et 240 millions de dollars de crédits pour les universités.

Concernant les frais afférents, M. Reid rappelle que certains d'entre eux font déjà l'objet d'une entente avec les cégeps et sont pla-

onnés, comme les droits d'admission et d'inscription. Pour ce qui est des frais non plafonnés, M. Reid s'est dit prêt à en discuter avec les organisations étudiantes. Il indique par ailleurs qu'il souhaite intégrer la question des frais afférents dans une loi-cadre qui va être votée «une fois que le débat public va avoir eu lieu sur le financement des universités», donc après la Commission parlementaire.

M. Reid estime que cette Commission est essentielle pour permettre aux universités de planifier à long terme leur financement et pour faire en sorte qu'on ait au Québec «les formations universitaires dont nous avons besoin, tant sur le plan social et économique que technologique et scientifique».

## Réduction importante du budget de la voirie

Les circonscriptions libérales ne sont pas épargnées par les compressions

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les électeurs qui ont voté «du bon bord» le 14 avril dernier ne sont pas pour autant assurés que l'état de leurs routes va s'améliorer.

Une analyse des budgets du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR) des différentes circonscriptions électorales du Québec établit en effet que plusieurs députés libéraux élus à la dernière élection générale ont vu leur budget de voirie diminuer cette année par rapport aux budgets débloqués sous l'ancien gouvernement du Parti québécois.

Voici quelques exemples. Il n'y aura cette année que 4,5 millions en provenance du FCARR

dépensés dans la circonscription d'Abitibi-Est, alors que l'an dernier, le budget d'amélioration des routes y atteignait 10,1 millions. La circonscription a pour tant élu un ministre, Pierre Corbeil, en avril dernier.

Il y a eu aussi d'importantes baisses des budgets provenant du Fonds pour les circonscriptions de Bonaventure (baisse de 10 millions), de Bellechasse (deux millions en moins), d'Orford (diminution de sept millions) ou de Portneuf (baisse de 7,5 millions), des circonscriptions qui ont toutes élu un député libéral la dernière fois.

Par contre, la couleur du député élu n'a pas eu d'influence sur le budget des routes dans les circonscriptions de Sherbrooke, où les sommes disponibles ont aug-

menté de 500 000 \$, ou dans celle de Verchères, où la hausse a été de 1,2 million. Le député de Sherbrooke est le premier ministre Jean Charest et celui de Verchères, le chef de l'opposition péquiste Bernard Landry.

Des péquistes ont aussi vu le budget du Fonds d'amélioration du réseau routier diminuer, comme dans la circonscription de René-Lévesque, où la baisse a été de plus de 16 millions, ou Nicolet-Yamaska, avec six millions en moins.

Dans Brome-Missisquoi, circonscription du libéral Pierre Paradis, les investissements du Fonds routier chutent, passant de 14 millions à 3,8 millions.

Isabelle Merizzi, qui est attachée de presse du ministre des Transports Yvon Marcoux, a si-

gnalé à la Presse Canadienne que le gouvernement Charest avait réduit le budget global de voirie, le faisant passer de 1,4 milliard à 930 millions cette année, lors de restrictions budgétaires.

Le budget du Fonds avait connu deux dernières années fastes sous le gouvernement péquiste, alors qu'il s'était établi à 1,2 milliard et 1,4 milliard.

Selon Mme Merizzi, des critères président au choix des travaux routiers, notamment le parachèvement des travaux déjà entrepris, la sécurité routière à améliorer et l'importance stratégique des travaux à effectuer.

Le budget de cette année demeure dans la moyenne de celui des 10 dernières années, qui était de 700 millions annuellement, a fait valoir la porte-parole

du ministre des Transports.

Malgré tout, avant l'élection, l'opposition libérale avait dénoncé à plusieurs reprises l'état général des routes du Québec, estimant qu'il fallait investir beaucoup en voirie pour rétablir la situation et rendre les routes québécoises comparables à celles qu'on retrouve dans le reste de l'Amérique du Nord.

Dans ses engagements électoraux, le Parti libéral de Jean Charest a promis de débloquer des crédits supplémentaires de 1,4 milliard pour les infrastructures de transport et de communication d'ici à 2009.

Mais ces fonds supplémentaires ne commenceront qu'en 2004, et par une très modeste augmentation de 11 millions pour la première année.

## Entente qualifiée d'historique avec une nation autochtone des Territoires du Nord-Ouest

BOB WEBER  
PRESSE CANADIENNE

Rae-Edzo, T.N.O. — Le premier ministre Jean Chrétien a signé hier une entente historique avec la nation autochtone Tlicho, dans les Territoires du Nord-Ouest, entente qui vient, selon lui, «renforcer la fédération canadienne».

Pour sa part, le grand chef des Tlicho, Joe Rabesca, a affirmé que l'entente officialisait un partenariat qui devrait profiter à l'ensemble des Canadiens. «Nous avons beaucoup appris les uns des autres», a-t-il commenté, par l'intermédiaire d'un interprète.

L'accord entre Ottawa, les Territoires et environ 3000 autochtones accorde aux Tlicho, auparavant connus sous le nom de Dogrib, le contrôle sur un territoire de 39 000 kilomètres carrés, entre le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours — une zone plus vaste que la



Jean Chrétien

Belgique, qui inclut les deux mines de diamants du Canada.

Outre la propriété des ressources naturelles et un contrôle significatif sur leur exploitation,

l'accord comprend un nouveau système d'autonomie gouvernementale pour les Dogrib.

Ceux-ci auront leurs propres instances législatives. Le gouvernement fédéral conservera cependant le contrôle en matière de droit criminel et le gouvernement des Territoires gardera la responsabilité des services de santé et d'éducation.

En plus du contrôle de la chasse, de la pêche et du développement industriel, les Tlicho auront droit à une part des revenus de l'exploitation des ressources énergétiques de la vallée du Mackenzie et aux redevances tirées des ressources de leurs propres terres — redevances que perçoit actuellement Ottawa.

L'entente assure aussi les Dogrib d'une somme de 152 millions, en 15 ans. Les intérêts sur cette somme serviront à stimuler encore davantage le développement économique de la région.

Les titres de propriété existants et leur usage seront respectés en vertu de l'entente, qui devrait entrer en vigueur ce printemps, après sa ratification par le Parlement et l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Témoin de la signature, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, a lui aussi qualifié l'événement d'historique. «Cette entente est le résultat du travail accompli par les Dogrib en partenariat avec des entreprises et des sociétés canadiennes, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral, en vue d'édifier leurs collectivités et leur économie dans l'intérêt de tous, a-t-il affirmé. Elle démontre que, lorsque nous travaillons ensemble, nous arrivons à satisfaire tous nos intérêts — nous pouvons appliquer les droits des premières nations, renforcer l'économie nationale et revitaliser notre population et nos gouvernements.»

# Destinations

Mon amoureux... je t'y emmène!

**Forfait Gourmand**  
à partir de 167,50\$ par nuit

chambre supérieure  
souper Table d'hôte gourmande  
et petit déjeuner

LEAU À LA BOUCHE  
RELAYS & CHATEAUX HOTEL-RESTAURANT

\*Tarif par nuit, du dimanche au jeudi  
par personne, en occupation double, taxes en sus.

www.leualabouche.com Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer dans ce regroupement,  
contactez Jean de Billy au (514) 985-3456 ou jdebilly@ledevoir.com

LES ACTUALITÉS

Feux de forêt en Colombie-Britannique

Les pompiers ont droit à un répit

PRESSE CANADIENNE

Kelowna, C.B. — Grâce à des températures plus fraîches et l'absence quasi totale de vent, les équipes de pompiers qui combattent les incendies dans l'Okanagan, en Colombie-Britannique, ont eu droit à un léger répit hier. Mais il demeurait crucial que les sapeurs agissent rapidement pour tirer le plus grand parti possible de ces conditions plus favorables.

Un porte-parole des services de lutte aux incendies a indiqué que le dispositif destiné à empêcher l'avancée des flammes devait être reconstruit sur 150 kilomètres, après que l'incendie l'eut franchi vendredi pour atteindre Kelowna, détruisant des centaines de maisons et entraînant l'évacuation de près de 30 000 personnes.

Cependant, le stress commence à faire son œuvre, tant chez les victimes des incendies que chez les pompiers, épuisés. Certaines des personnes qui ont perdu leur maison attendaient anxieusement de pouvoir parler à des employés des services sociaux, tandis que les médecins constataient de nombreux cas d'hypertension artérielle chez des pompiers qui venaient d'être relevés sur le front des incendies, un phénomène jugé inquiétant par le chef du service local des incendies, Gerry Zimmerman, qui l'expliquait par les

longues heures de travail, la pression et le manque de sommeil.

Hier, le décompte des dommages atteignait 248 maisons détruites. Quelque 16 000 résidents étaient toujours évacués et 25 000 autres demeuraient sur un pied d'alerte, prêts à quitter leur résidence au moindre avis des autorités.

Les flammes n'étant plus aussi proches, des évacués commencent à réclamer de pouvoir rentrer chez eux, hier, mais Ron Mattiussi, directeur du centre des opérations d'urgence, a expliqué que les entreprises de services publics n'étaient même pas autorisées à retourner sur les lieux pour rétablir les services.

Et selon M. Zimmerman, les secouristes étaient trop occupés pour pouvoir escorter des gens sur les lieux, ajoutant que la situation demeurait dangereuse.

Pour certains agriculteurs, dont les vergers étaient mûrs pour la récolte, la situation était critique et le ministère canadien de l'Agriculture s'efforçait de déterminer rapidement si certains d'entre eux pourraient être autorisés à cueillir leurs fruits.

Au cours d'une séance d'information, le responsable Kevin Matuga a assuré aux citoyens qu'on enregistrerait des progrès, mais que la suite des événements demeurait entre les mains de Dame Nature.

Le promoteur d'un projet minier à Oka se plaint de harcèlement

Un spectacle-bénéfice est organisé pour financer une offensive juridique

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Le président du conseil d'administration de Nican, René Dufour, estime que les recours juridiques intentés par le Comité de citoyens d'Oka devant la Cour supérieure, constituent véritablement du «harcèlement» en vue de paralyser le plus longtemps possible un projet valable et une expression du syndrome «pas-dans-ma-cour».

M. Dufour était invité à réagir hier à la décision de la coalition Eau Secours d'organiser un double spectacle-bénéfice le 6 septembre lors d'une journée champêtre qui se veut aussi une journée de financement à 25 \$ du billet. Le Comité de citoyens veut ainsi financer l'appel interjeté devant la Cour supérieure pour contester la décision de la Commission de protection du territoire agricole d'autoriser l'implantation de ce projet en milieu rural.

«Depuis le début, soutient M. Dufour, un ingénieur de l'École polytechnique qui pilote ce projet minier, c'est du harcèlement. Nous avons obtenu les autorisations du ministère des Richesses naturelles, de la Commission de protection du territoire agricole, un verdict favorable à la suite d'une enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et les ministères fédéraux invités à examiner le dossier n'y ont pas trouvé matière à intervention. La tactique des adversaires du projet, c'est de retarder le plus possible. Avec leur appel, il faudra attendre au 12 octobre pour que la Cour supérieure entende leur de-

mande d'appel. C'est du temps perdu. On a pensé les poursuivre parce que tous ces délais se traduisent par des pertes pour nos 700 actionnaires. Nos consultants nous disent qu'aucun projet minier n'a autant été étudié préalablement et contre-expertisé. Nous, on veut faire le projet minier le plus écologique qui soit. Et on veut minimiser tous les impacts potentiels, y compris, par prévention, construire au coût de 1,5 million, un aqueduc pour desservir une partie de la population voisine pour pallier une éventuelle mais légère baisse de la nappe souterraine.»

Le complexe minier projeté servira à produire du ferriobionium à partir du pyrochlore. Le minerai local contient de faibles concentrations d'uranium, un métal faiblement radioactif à cet endroit, mais aussi très toxique s'il est présent dans l'eau. Les adversaires du projet craignent que l'enfouissement des résidus et les techniques d'extraction ne contaminent un ruisseau voisin et ultimement, le lac des Deux Montagnes.

André Bouthillier, président d'Eau Secours, se défend de vouloir paralyser un bon projet mais, dit-il, le Comité de citoyens, le Conseil de bande de Kanessatake et l'Union locale des producteurs agricoles doivent obtenir «l'assurance que cette mine n'ajoutera pas de radioactivité au radon naturel déjà existant sur leur territoire et que les rejets d'eaux usées ne feront pas de la baie d'Oka un cocktail chimique imbuvable pour toute vie environnante». Il n'a pas obtenu cette assurance dans le récent rapport du BAPE qui a jugé le projet de sécuritaire mais dans le cadre d'un mandat limité d'enquête et non d'audience publique générale.

Retour à la normale en Ontario

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les Ontariens ont repris leur rythme de vie habituel, alors que les fonctionnaires, les restaurateurs et les commerçants étaient de retour à leurs activités en ce hier, première journée normale de travail depuis la mégapanne qui a touché presque toute la province.

L'attente est cependant plus longue que d'habitude dans les bureaux gouvernementaux où il fait chaud puisqu'on maintient l'air climatisé au plus bas par souci d'économie.

La demande d'électricité en début de journée était d'environ 22 000 mégawatts et l'offre de 24 000 mégawatts. «C'est un lundi normal qui suit une semaine normale», affirme Terry Young, un porte-parole de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité de l'Ontario.

Les commerçants sont soulagés de voir les clients revenir. A Ottawa, le propriétaire d'un restaurant situé dans un édifice gouvernemental depuis 20 ans a vu son chiffre d'affaires baisser de 80 % la semaine dernière.

L'Exposition nationale canadienne à Toronto, qui a dû retarder son ouverture de quatre jours, estime avoir perdu deux millions de dollars en raison de la panne d'électricité.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
N.D.G., superbe haut duplex, totalement rénové en 2003, 3 c.c., 2 s. de b., solarium hivernisé. Stat. 1 800\$ chauffé. Libre. (514)481-7150

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
PLATEAU LOFT LUXUEUX 1 350 p.c., au Coloniale. Plafonds 12 pi., poutres/piliers pin Colombie, foyer, jacuzzi, 6 élec., stat. int., asc. terrasse. 2 500\$/m. Réf. 845-8289

167 MEUBLÉS
AHUNTSIC, vue parc N. Viel. Aire ouverte, 2 c.c., 2 stat. 1er sept - 1er mai 04. 1 400\$/m. tt inclus. (514)475-4341

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
DOMAINE 330 ACRES
2 maisons (17 et 7 chambres)
Ancien centre de santé en montagne. Région Victoraville.
CHRISTIAN ROYER,
(819) 758-6441

135 TERRAINS
SOMMET DES LAURENTIDES
Superbes Terrains avec plateaux
Vue panoramique - Tranquillité
(514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
AHUNTSIC Place Prieur
3 1/2, chauffé, rénové.
Michel : (514) 383-5319

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
JEAN-BRILLANT/LEMIEUX Bel
app. 6 1/2 style Tudor, 1 200 \$/m.
(514) 271-9232, (514) 341-7528

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
OUTREMONT, 6 1/2
2e de triplex, planchers chêne.
Entrée lav./séch. Libre.
1 100\$. (514)255-7026

161 SOUS-LOCATION
CHARMANT 3 1/2 PRIVÉ
Tout équipé, très propre.
Bien situé sur le Plateau.
Près de tout, endroit tranquille.
1000\$/mois dès septembre.
Laissez message : (514) 739-7441

192 ON DEMANDE À LOUER
Couple dans la quarantaine sans enfant cherche à louer ou acheter 4 1/2 dans Ahuntsic de préférence.
Occ. août-sept.
ROCH BRUNET
514-798-8880 ext. 6106

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
HORIZONTELEMENT
1 - Rédiger la grosse de... - Avec...
2 - Occasion. - Talus de protection.
3 - Textile. - Trainard. - Associé.
4 - Orifice du rectum. - Escalve.
5 - Nuageuse. - Route rurale.
6 - Sélectionné. - Chi-mère.
7 - Qui a des reflets. - Terblum.
8 - S'inscrire en faux. - Interjection. - Utiliser.
9 - Zirconium. - Passé midi. - Apparence trompeuse.
10 - Américain. - Ordre de paiement écrit. - Platine.
11 - Singea. - Lésé. - Égal.
12 - Stérol répandu dans les tissus vivants.
VERTICALEMENT
1 - Amoureux ridicule. - Partie d'une arme à feu.
2 - Réduire à néant. - Ville de Turquie, sur la mer Égée.

Environnement Canada
Montréal
Prévisions météo
Aujourd'hui: Ennuagement max 26
Ce soir: Possibilité d'averses min 21
Mercredi: Possibilité d'averses max 24, min 21
Jeudi: Ensoleillé max 22, min 14
Vendredi: Averses max 24, min 14
La météo en un clin d'œil
Hier: Max 23, Min 11, Precip. 0.0 mm
Normales: Max 24.2, Min 13.3, Precip. 0.0 mm
Phases de la lune
Lever du soleil: 6:10
Coucher du soleil: 19:43
Indice UV: 7-777
Canada: St. John's 18/10, Halifax 21/11, Ottawa 26/13, Toronto 30/17, Winnipeg 22/12, Edmonton 23/17, Regina 20/5, Vancouver 21/15, Whitehorse 18/6, Yellowknife 15/5
Le monde: New York 30/22, Chicago 30/21, Atlanta 32/19, Miami 31/28, Los Angeles 26/17, Rio de Janeiro 20/18, Amsterdam 22/13, Moscou 19/12, Tokyo 32/25, Sydney 37/10

162 DEMANDE À PARTAGER
CDN - Rockhill, Grand 4 1/2 chauffé, équipé, 2 sb. Libre 1 sept. 1 135 \$/m. (514) 481-4640, (514) 816-4561

164 CONDOMINIUMS À LOUER
QUEEN MARY et PONSARD
4 1/2 chauffé, pl. lattes, 1er 1 200 \$ ou à vendre (514)571-4646

320 ANNEUBLEMENT
MATÉLAS-LIT
simple, Simmons Beauty Rest, -Versailles- excellente condition, comme neuf. Valeur originale 700\$, demande 280\$.
DIVAN-LIT
Cameo simple très confortable, avec fauteuil assorti et rideaux, couleur orange brûlée plus motifs, bonne condition. Prix original 1300\$, demande 390\$.
JO : (514) 341-4958

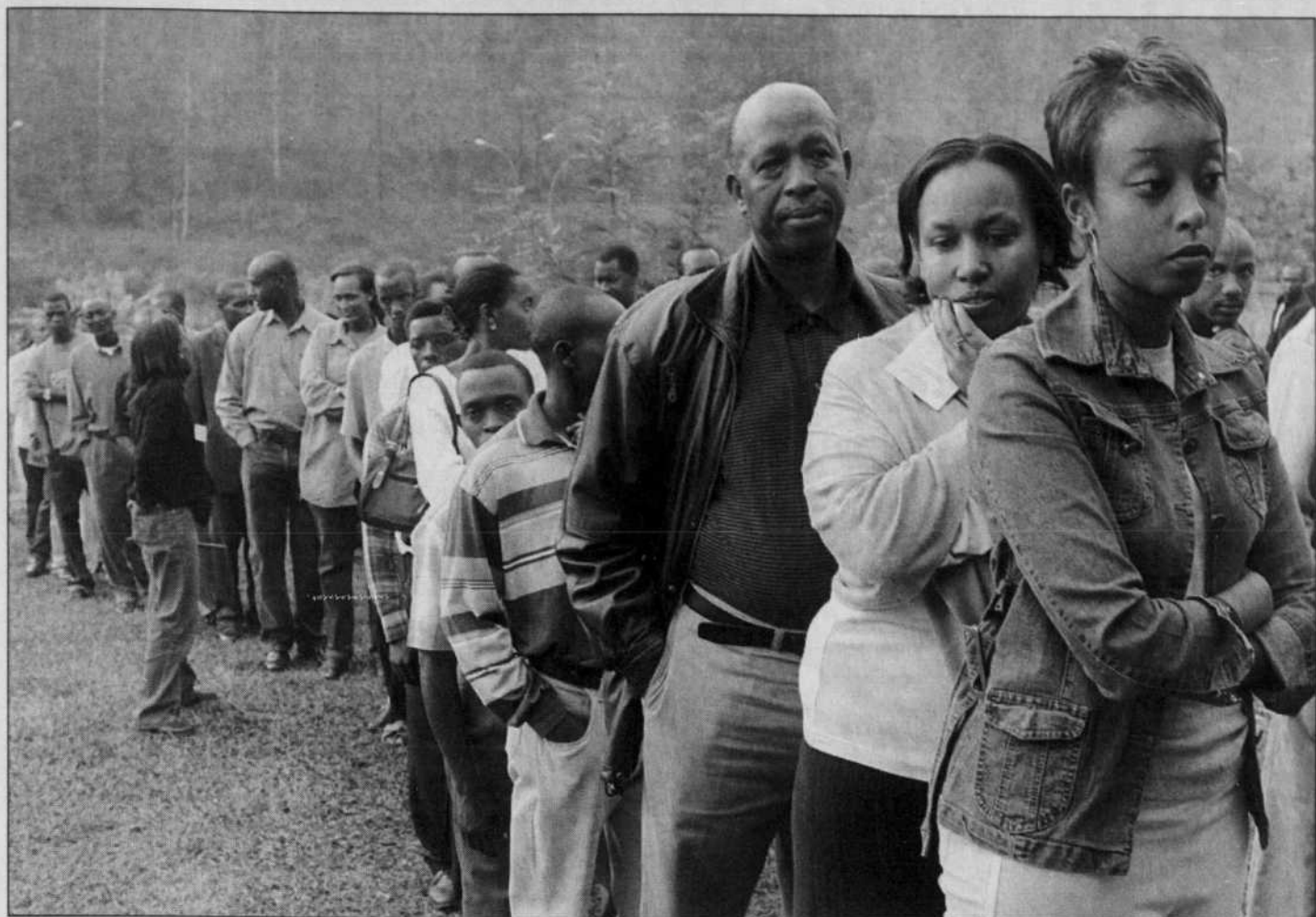
450 EMPLOIS DIVERS
RECHERCHE DE CAMELOTS
Le distributeur autorisé des secteurs ci-dessous recherche des camelots pour faire livraison de
LE DEVOIR
Québec (Haute-Ville) Sillery-Ste-Foy
Contacter Renée Plante (418) 849-0837

Boullion, Guy
1906-2003
Guy nous a quittés paisiblement le vendredi 22 août 2003, à l'âge de 97 ans.
Il laisse dans le deuil sa femme Jeannette, ses trois enfants, Françoise (Bernard Allard), Michou (Olivier Prat), Antoine (Evelyn Desjardins), ses petits-enfants Alexandre (Anne), Sébastien (Elsa), Éliakim, Kisi, Anoki et ses arrière-petits-enfants Grégoire, Félix, Lucas, César et Robin.
Né à Nevers (France), il arrive avec sa femme au Québec en 1938; cofondateur du Collège Stanislas, fondateur de la Librairie Flammarion, conférencier à Radio-Collège, directeur littéraire aux éditions Beauchemin, membre du Conseil supérieur de l'Éducation, il sera par la suite professeur d'histoire de l'art à l'École des Arts Appliqués, au Cégep du Vieux-Montréal et à l'Université de Montréal.
L'État Français lui a décerné la croix du Mérite et les Palmes Académiques; il est récipiendaire de l'Ordre du Québec, de l'Ordre des francophones d'Amérique et du prix Chomedey De Maisonneuve de la Société St-Jean-Baptiste. Philosophe, musicien, conférencier, peintre, il écrit de nombreux livres dont le Journal à deux voix sur la Fondation du Collège Stanislas. Parents et amis seront accueillis le lundi 25 août de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures au complexe funéraire:
Alfred Dallaire - MEMORIA
1111 Laurier Ouest
Outremont
Les funérailles auront lieu le mardi 26 août, à 16 heures, en l'église St-Albert-Le-Grand, 2615 Chemin de la Côte Ste-Catherine. Un merci tout spécial au personnel du centre d'accueil Alfred Desrochers. Des dons à la Fondation du Collège Stanislas, 680 boulevard Dollard, Outremont, H2V 3G5, seront appréciés.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO D'APPARTEMENT
Kawai CX-5 noisette satiné.
Avec banc Kawai assorti.
Comme neuf. Impeccable.
3200\$. (514)523-7308
440 SERVICES DOMESTIQUES
PETITE FAMILLE SYMPA
sur le Plateau cherche aide pour ménage, cuisine, enfants.
Quelques heures par jour.
Personne sérieuse. (514)521-6785
450 EMPLOIS DIVERS
TRANSDUCTEURS/TRICES
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 75 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO.
(416) 975-5252 poste 305
530 COURS
ANGLAIS (TOEFL) par diplômé, Ph.D. 8hres/200\$ 514-489-3801
ATELIER D'ÉCRITURE SYLVIE MASSICOTTE 514-522-1429
575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JOUIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Spécialité: appareils électriques
Assurance complète. 253-4374

# LE DEVOIR

# LE MONDE



Les Rwandais se sont déplacés massivement pour aller voter hier à l'élection présidentielle.

Avant même les résultats définitifs de la présidentielle rwandaise

## Kigali fête la victoire de Kagamé

AGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS

Kigali — Plusieurs milliers de Rwandais affluèrent hier soir vers le principal stade de Kigali, où le Front patriotique rwandais (FPR, ex-rébellion tutsie) organisait un grand rassemblement pour fêter la probable victoire du président sortant Paul Kagamé à l'élection présidentielle.

Des cortèges de voitures et de motos circulaient aux abords du stade Amahoro en klaxonnant, a constaté un journaliste de l'AFP.

A l'intérieur du stade, transformé en boîte de nuit géante, les partisans de M. Kagamé dansaient et chantaient des slogans à la gloire de leur candidat.

M. Kagamé, 45 ans, était le grand favori de la première élection présidentielle pluraliste depuis l'indépendance du Rwanda en 1962.

Ce Tutsi, dont les combattants rebelles avaient mis fin au génocide de plusieurs centaines de milliers de personnes par des Hutus extrémistes, domine depuis lors la vie politique rwandaise avec son Front patriotique rwandais (FPR).

Deux autres candidats étaient en lice pour ce scrutin qui a valeur de test pour déterminer dans quelle mesure le Rwanda est parvenu à dépasser les séquelles du génocide, qui fit environ 800 000 morts tutsis et hutus modérés, et à s'engager sur la voie de la démocratie.

«C'est une importante étape démocratique effectuée par notre pays [...] Les Rwandais sont heureux, y compris moi-même, que nous nous soyons montrés capables d'effectuer

ce grand pas en avant», a déclaré Kagamé après avoir voté.

Mais tout le monde n'est pas apparu aussi confiant quant au caractère démocratique du vote.

«Nous ne sommes pas libres de faire campagne en faveur de certains de nos candidats», a affirmé Claude Hitimana, chauffeur de taxi, après avoir voté.

Des responsables électoraux ont annoncé que les bureaux de vote, qui attendaient 3,9 millions d'électeurs, avaient fermé leurs portes comme prévu à 15h locales (13h GMT). Ils ont ajouté que les premières estimations faisaient apparaître un taux de participation élevé.

Les observateurs internationaux, au nombre de 350, ont estimé qu'à première vue le vote était bien organisé et s'était déroulé dans le calme. L'un d'entre eux, envoyé par l'Union européenne, a toutefois exprimé son inquiétude.

«De nombreuses ONG et des candidats de l'opposition ont protesté contre le climat d'intimidation lors de la campagne électorale, avec des témoignages qui parlent de personnes disparues ou arrêtées sans motifs. Dans ces conditions, il est difficile de parler d'une véritable élection démocratique», a affirmé la Belge Nelly Maes.

«Je pense que ceux qui ont voté avec enthousiasme pour le président étaient heureux de le faire, mais la majorité des gens ont gardé le silence sur leurs idées», a-t-elle poursuivi.

Elle a ajouté que le fait que les électeurs, qui sont souvent illettrés, doivent apposer leur empreintes digitales à côté du nom du candidat de leur choix, jetait un doute sur le respect de la confidentialité du vote.

Parmi les autres candidats, Jean Nepomuscene Nayinzira, un Hutu modéré, ne devrait guère peser dans le scrutin.

Le principal adversaire de Kagamé devrait être Faustin Twagiramungu, accusé par le pouvoir d'incitation à la division ethnique durant la campagne, ce que ce Hutu rejette. Twagiramungu affirme en revanche ne pas comprendre comment les personnes avec lesquelles il a collaboré pour redresser le pays après le génocide peuvent l'accuser d'incitation à la haine.

«Je me bats pour la démocratie»

«Mon principal objectif n'est pas de devenir président», a-t-il déclaré en votant sur un terrain de football poussiéreux des environs de Kigali. «Je me bats pour la démocratie. Si les élections se déroulent correctement sans truccage, je féliciterai le vainqueur.»

Alivera Mukabaramba, première femme à se présenter à un scrutin présidentiel au Rwanda, s'est retirée de la course dimanche et a appelé à voter pour le président sortant.

Au moment du génocide, des extrémistes hutus avaient exterminé

près de 800 000 Tutsis et Hutus modérés, soit près de 10 % de la population rwandaise. Ces trois mois de violence inouïe ont marqué le paroxysme de décennies de massacres causés par des divisions intercommunautaires.

Depuis, Kagamé a renforcé la sécurité, relancé l'économie et la réconciliation ethnique. Ses opposants critiquent toutefois son emprise sur le pays et mettent en cause le caractère démocratique du scrutin.

Les États-Unis ont estimé hier que l'élection présidentielle s'était passée «dans le calme», mais se sont inquiétés d'informations faisant état d'intimidations pendant la campagne.

«Les diplomates [américains sur place] ont indiqué que les élections se sont passées tranquillement à travers le pays. Nous restons inquiets quant à des informations continues sur des intimidations et des harcèlements subis par des candidats de l'opposition et leurs partisans», a déclaré le porte-parole adjoint du département d'État, Philip Reeker.

L'élection s'est déroulée «dans un climat serein» à travers le pays et le scrutin est «un succès» en termes d'organisation, a de son côté déclaré le président de la Commission électorale nationale, Chrysologue Karangwa, précisant qu'on ne déplorait que «deux ou trois» incidents, isolés et sans gravité selon lui.

La présidentielle rwandaise fait figure de test dans la région très troublée des Grands lacs, où les réflexes ethniques ont souvent dégénéré en massacres.

## Rumsfeld prêt à envoyer d'autres troupes en Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les États-Unis enverront en Irak de nouvelles troupes «dans la minute» si les responsables militaires le demandent, mais, jusqu'ici, le général John Abizaid, commandant des forces américaines en Irak, ne l'a pas fait, a déclaré hier le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld.

«Si nous avons des recommandations de la part du commandant des troupes pour plus de forces, il les aura», a expliqué M. Rumsfeld à la presse après une rencontre avec les militaires de la base aérienne militaire de Lackland, au Texas.

M. Rumsfeld a ajouté que les forces américaines, dont quelque 147 000 sont déployées en Irak, étaient soumises en permanence à révision. «Si le général Abizaid recommande [l'envoi en Irak], cela se fera dans la minute. Mais il ne l'a pas fait», a affirmé le secrétaire à la Défense. Il a également déclaré que des Irakiens étaient en train d'être formés en Irak pour qu'il y ait «un visage irakien» aux forces de sécurité dans ce pays.

L'administration Bush, surtout depuis l'attentat au camion piégé la semaine dernière contre le siège de l'ONU à Bagdad (23 morts), fait face aux critiques de la part de membres du Congrès sur le fait

que les forces américaines sont insuffisantes pour assurer la sécurité et la reconstruction en Irak, où elles font l'objet d'attaques presque quotidiennes.

Dimanche, le chef d'état-major interarmes américain, le général Richard Myers, a admis que les forces américaines en Irak étaient «plutôt maigres», mais qu'il y avait moyen d'envoyer des renforts si cela était nécessaire.

Pendant ce temps en Irak, les dirigeants chiites ont imputé la responsabilité de l'insécurité aux forces coalisées anglo-américaines, alors que des milliers de fidèles ont participé hier aux funérailles à Najaf de trois employés du grand ayatollah Mohammad Saïd al-Hakim tués lors d'un attentat la veille.

La Turquie, qui envisage d'envoyer quelque 10 000 militaires pour assurer la sécurité en Irak au sein d'une force internationale, a également demandé hier aux Américains d'agir contre l'insécurité.

Un site Internet islamiste a diffusé dimanche un communiqué d'un groupe lié à al-Qaïda revendiquant l'attentat contre le siège de l'ONU à Bagdad. «L'attaque en Irak a infligé une leçon aux États-Unis» et à l'ONU qui n'est qu'«une branche de leur département d'État», selon ce texte signé par les Brigades du martyr Abou Hafis Al-Masri.

## L'unilatéralisme «n'est plus soutenable»

Bruxelles (AFP) — L'approche unilatéraliste des États-Unis sur l'avenir de l'Irak «n'est plus soutenable» et Washington doit accorder plus de pouvoirs aux Nations unies et aux Irakiens eux-mêmes, estime l'International Crisis Group (ICG) dans un rapport publié hier à Bruxelles.

«La perception croissante que les États-Unis veulent garder pour eux l'autorité sur les affaires irakiennes attise un peu plus les tensions et mine les efforts de stabilisation», affirme cet institut de recherche sur la prévention des conflits. «Pour diminuer un tel ressentiment et réduire la résistance, les États-Unis doivent modifier leur approche à la fois sur le terrain et dans leurs relations avec le monde extérieur», estime-t-il. L'ICG plaide pour une «internationalisation du pouvoir, en fournissant au moins à l'ONU un rôle véritable et clairement défini dans la transition politique en Irak».

La transformation, par l'entremise

de d'une résolution du Conseil de sécurité, de l'actuelle coalition dirigée par les États-Unis en «une force multinationale», ainsi que la création d'une «force internationale de police» marquerait «un pas en avant crucial» pour la sécurisation de l'Irak, estime l'institut.

Une telle évolution «atténuerait l'image d'une occupation américaine qui alimente un ressentiment croissant en Irak et dans toute la région», affirme-t-il dans son rapport.

Faute d'un changement rapide d'attitude des États-Unis, la population irakienne, dont la «vaste majorité ne semble pas soutenir la résistance armée», pourrait «considérer cette dernière avec une sympathie plus grande et plus active», selon Robert Malley, directeur de l'ICG pour le Proche-Orient. «Nous ne suggérons pas que Washington ou Londres fassent marche arrière: nous savons qu'ils ne le feront pas», a reconnu pour sa part le président de l'institut, Gareth Evans.

## Dissensions au sommet chez les Palestiniens?

REUTERS

Ramallah — Prise en étau entre les groupes radicaux, qui jurent de venger leurs leaders liquidés par Israël, et l'État hébreu, qui promet de poursuivre sa politique d'assassinats ciblés, l'Autorité palestinienne, en proie à des dissensions croissantes, semble déboussolée.

Quarante-huit heures après avoir imposé un de ses proches, Nasser Yousef, comme ministre de l'Intérieur, un portefeuille qu'assumait lui-même jusque-là le premier ministre Abou Abbas, Yasser Arafat s'est doté d'un nouveau conseiller à la sécurité en la personne de Djibril Rajoub.

La nomination de cet ancien chef de la sécurité préventive en Cisjordanie, l'une des fortes personnalités de l'Autorité qui passait un moment pour un successeur possible du «vieux rais», vise à renforcer l'emprise de celui-ci sur l'appareil de sécurité. Elle ne peut qu'affaiblir Abbas et son ministre des Affaires de sécurité, l'ancien chef de la sécurité préventive à Gaza, Mohamed Dahlan, dont Arafat n'avait pas voulu à l'Intérieur, au moment même où ces deux interlocuteurs des États-Unis sont incités par Washington à ne pas reculer devant le désarmement des groupes radicaux.

«La lutte pour le pouvoir, au lieu de la lutte contre l'occupation, est devenue la seule préoccupation de la direction palestinienne», s'est lamenté un haut responsable de l'Autorité palestinienne qui a préteré de conserver l'anonymat.

Rajoub, qui s'était fâché violemment avec Arafat en juillet 2002 lors du siège de Ramallah, a déclaré ne pas partager cette analyse. «Je ne crois pas que ma nomination accroît la tension», a-t-il dit en assurant



Le nouveau conseiller à la sécurité, Djibril Rajoub.

qu'elle aiderait au contraire à apaiser les divergences entre Arafat et Abbas. L'homme, qui a passé des années dans les prisons israéliennes où il a appris l'hébreu, avait contribué à coordonner la première intifada, de 1987 jusqu'aux accords d'Oslo. Il avait participé ensuite à diverses négociations avec Israël sur la sécurité, sous l'égide des États-Unis, avant d'être mis sur la touche il y a un an.

Sa nomination doit encore être approuvée par Abbas qui, depuis sa nomination en avril, a menacé à plusieurs reprises de démissionner devant les critiques et obstacles rencontrés au sein de l'Autorité palestinienne, très largement contrôlée par des caciques du Fatah fidèles à la ligne plus ambiguë d'Arafat.

Les États-Unis et Israël accusent ce dernier de fomenter les violences en sous-main depuis trois ans — ce qu'il dément — et ont promis de la marginaliser tout en provoquant Abbas, qui se positionne publiquement, lui, contre la «militarisation» de l'intifada.

EN BREF

### Powell écrase Bush

Washington (AFP) — Le secrétaire d'État Colin Powell est, et de loin, le membre du gouvernement qui a la meilleure cote de popularité auprès des Américains, surpassant nettement le président George W. Bush, selon un sondage Harris rendu public hier. En août, 72 % des Américains ont une opinion positive de Colin Powell, alors qu'ils ne sont que 57 % à penser de même du président. Par rapport à un précédent sondage Harris datant de juin 2003, M. Bush a perdu en deux mois quatre points d'opinions favorables. La baisse est de 13 points entre août et avril dernier, selon ce même sondage. Interrogés sur leurs sujets de préoccupation principaux, les Américains citent en premier l'économie (32 %), suivie par la «guerre» (15 %), les questions de santé (10 %) à égalité avec le terrorisme. L'éducation et la sécurité nationale viennent derrière avec 8 %. La baisse de cote de popularité du président Bush n'entraîne pas cependant de gains pour l'opposition démocrate, selon ce sondage Harris. Ce sondage, qui a une marge d'erreur de 3 %, a été réalisé du 12 au 17 août 2003 auprès de 1011 personnes.

### Sankoh a disparu

Freetown (AP) — La police sierra-léonaise était hier à la recherche du corps du chef rebelle Foday Sankoh, après qu'un individu l'a détéré et retiré de son cercueil dans le nord du pays. Le cadavre de Foday Sankoh, mort le 29 juillet, aurait été brûlé après son exhumation, a affirmé un officier de police. Après avoir été prévenue de la disparition du corps, la police a constaté sur place que l'endroit du cercueil avait été rebouché, comme pour cacher son existence. Avant la détérioration de son état de santé qui a précédé sa mort, Foday Sankoh, âgé de 64 ans, était jugé par un tribunal pénal international pour crimes de guerre. Surnommé «le chef des coupeurs de bras», il s'était illustré de façon sanglante pendant la guerre civile en Sierra Leone.

## Paris a déjoué une tentative de putsch en Côte d'Ivoire

Paris (AFP) — Les autorités françaises ont annoncé hier avoir déjoué une tentative de coup en Côte d'Ivoire, menée depuis la France, et ont arrêté l'ancien putschiste ivoirien Ibrahim Coulibaly, dit IB, et une dizaine d'autres personnes.

«Les autorités françaises, ayant eu connaissance de projets de déstabilisation à l'encontre de la République de Côte d'Ivoire, pays ami et allié, ont pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre un terme à cette opération. L'affaire est actuellement entre les mains de la justice», a déclaré le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Hervé Ladsous, dans un point de presse à Paris.

«Cette opération constitue le premier cas d'application de la nouvelle loi du 15 avril 2003 contre le mercenariat et que la France entend appliquer avec la plus grande fermeté. Je vous rappelle que nous attendons de tous les ressortissants étrangers hébergés dans notre pays une attitude de réserve et de retenue», a ajouté M. Ladsous, qui n'a pas donné plus de précision sur ce nouveau développement dans l'ancienne colonie française en proie à une forte agitation depuis une tentative de coup d'État le 19 septembre 2002.

L'ancien putschiste ivoirien, Ibrahim Coulibaly, dit IB, figure parmi une dizaine de personnes interpellées en France depuis samedi pour cette tentative, a indiqué hier le parquet de Paris. Quatre hommes ont été arrêtés à l'aéroport parisien de Roissy, alors qu'ils s'apprêtaient à quitter la France pour la Côte d'Ivoire. Les enquêteurs ont aussi appréhendé

de six autres personnes, dont IB dans un hôtel situé près de la gare parisienne de Montparnasse. L'un des membres de ce groupe, un garde du corps, a été relâché.

Une onzième personne a été interpellée hier en France, a-t-on indiqué de même source sans préciser où elle avait été appréhendée.

Au moins deux des hommes interpellés étaient, selon le parquet, déjà connus pour leurs activités de mercenaires.

La juge antiterroriste parisienne Marie-Antoinette Houyvet était saisie depuis le 21 août d'une enquête judiciaire ouverte pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste» et «recrutement spécial de mercenaires».

Le 21 août, le sergent-chef Ibrahim Coulibaly, chef de file des putschistes ayant porté au pouvoir le général Robert Guéi en décembre 1999, avait annoncé son intention de rentrer dans son pays «courant septembre» pour profiter de l'amnistie récemment votée par le Parlement ivoirien et revoir sa famille.

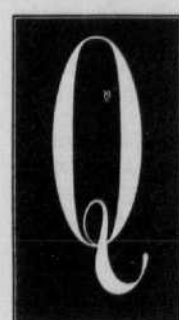
«Une amnistie a été décrétée qui dit que tous les fils de la Côte d'Ivoire peuvent rentrer au pays. J'en profiterai courant septembre. L'important pour moi, c'est de revoir ma mère, mes frères, mes amis, ma patrie, que je n'ai pas revus depuis trois ans», avait déclaré à l'AFP IB, qui a vécu au Burkina Faso l'essentiel de son exil.

Depuis la tentative de coup d'État de septembre 2002, la Côte d'Ivoire n'a pas retrouvé sa stabilité, malgré l'formation d'un gouvernement d'union nationale avec la participation des opposants et des anciens rebelles.

## É D I T O R I A L

## Une question de valeurs

Les associations étudiantes des réseaux collégial et universitaire lancent un ultimatum au gouvernement Charest: si vous ne vous engagez pas à maintenir les droits de scolarité et les frais afférents à leur niveau actuel, nous déclencherons une grève générale à la rentrée! Ils ont raison sur un point, les étudiants: M. Charest doit mettre cartes sur table et dire de quelle façon il entend combler l'important manque à gagner des institutions post-secondaires.



Jean-Robert Sansfaçon

Que les associations étudiantes menacent de faire la grève pour des considérations financières, personne ne s'en étonnera. Cela fait partie du folklore. Longtemps, il était question de prêts et bourses, aujourd'hui ce sont plutôt les frais afférents qui font l'objet de contestation. Dans la plupart des institutions, ces frais qui atteignent environ 200 \$ par élève dans les cégeps, un peu plus à l'université, combrent une fraction de l'augmentation des coûts de fonctionnement.

En matière de financement des institutions post-secondaires, le Québec est une province distincte en ce qu'il interdit aux institutions d'augmenter les droits de scolarité tout en refusant de combler lui-même la différence. Aux prises avec d'énormes difficultés et l'obligation d'offrir des services de qualité équivalente à ce qu'on trouve dans les collèges et universités canadiennes et américaines, nos institutions ont donc introduit divers frais pour les services administratifs, la location de biens, la production de relevés de notes ou les changements de programme en cours d'année. Ces frais s'ajoutent évidemment à l'achat de manuels, mais ils ne représentent encore que très peu d'argent dans le budget annuel des jeunes dont les revenus de travail sont plus élevés que jamais à un moment de leur vie où ils n'ont d'autres responsabilités que de s'occuper de leur auguste personne.

Le Québec est la province au pays où les droits de scolarité sont de loin les plus bas, soit 1675 \$ comparativement à une moyenne de 4025 \$ dans les dix provinces canadiennes y compris la nôtre. C'est à peine plus que le prix des assurances de l'auto dont fiston a par ailleurs tellement besoin pour se rendre à ses cours...

Au collégial, le Québec est la seule province qui assume la totalité des coûts de fonctionnement du réseau, et ce, sans aucune exigence de résultats de la part des élèves. Quel mauvais message que cette gratuité complète de l'éducation à un âge où on découvre que ce qui a de la valeur a aussi un prix!

En revendiquant toujours plus du gouvernement et de l'ensemble des contribuables, les associations étudiantes font preuve non pas de progressisme, mais de corporatisme.

Au cours de l'automne, une commission parlementaire entendra les représentations des uns et des autres à propos du financement des institutions post-secondaires. La question de droits de scolarité et des frais afférents sera abordée et une loi-cadre devrait être présentée. Étant donné la promesse des libéraux de maintenir le gel des droits jusqu'à la fin du présent mandat, il faudra bien trouver d'autres façons de financer les institutions. Que l'on hausse les frais afférents ou que l'on introduise un nouvel impôt post-fréquentation scolaire pour les futurs diplômés des collèges et des universités, une chose est certaine: le système ne pourra pas souffrir éternellement de sous-financement sans que cela n'influe sur la qualité de la formation.

jrsansfacon@ledevoir.ca

## Chaleur humaine

Les lendemains de catastrophe renvoient toujours le même écho: quelle incroyable solidarité les victimes et leurs voisins ont-ils su manifester! Les politiciens s'en réjouissent, comme l'a fait le premier ministre ontarien Ernie Eves lors de la mégapanne d'électricité d'il y a dix jours; comme en a témoigné le premier ministre Jean Chrétien dimanche, lors de son passage dans l'enfer de Kelowna en Colombie-Britannique. «La solidarité entre les gens m'a impressionné», s'est-il exclamé.

En fait, elle impressionne les gens eux-mêmes. Au cœur du brasier ou dans les rues de Toronto, leurs témoignages sont tous marqués du même étonnement: nous nous sommes entraînés! Les Québécois qui ont vécu le grand verglas ou le déluge au Saguenay, les New-Yorkais du 11 septembre, les Français confrontés aux marées noires et aux forêts qui flambent ont exactement les mêmes accents, matins d'incrédulité: l'aide désintéressée serait donc encore possible dans nos sociétés?

Pourtant, c'est cet étonnement qui devrait nous surprendre. Les logiques étatiques et marchandes occupent une telle place dans le discours public qu'on oublie l'autre logique qui fait tenir l'ensemble: celle du don. Le sociologue québécois Jacques T. Godbout a amplement démontré que le bon fonctionnement de nos sociétés reposait autant sur le don et l'entraide que sur l'État et le marché.

Godbout affirme même que l'intérêt n'est pas le moteur des échanges humains et que c'est l'appât du don qui nous guide, non l'appât du gain.

Tout incident majeur, naturel ou technologique, a ceci de particulier que, pour un bref laps de temps, les rapports marchands et bureaucratiques n'occupent plus qu'une place marginale dans l'espace public. Enfin le don peut apparaître au grand jour, prendre toute son ampleur. La générosité qui se manifeste alors n'est qu'un élargissement des gestes gratuits que l'on effectue déjà quotidiennement envers sa famille, ses collègues, ses amis. Le phénomène met un baume au cœur des «foules sentimentales» que chantait Alain Souchon, il est remarquable, mais il n'est pas exceptionnel.

Faut-il croire que les Français sont l'exception à la règle, eux que leur président a montrés du doigt pour manque de solidarité familiale devant les 10 000 victimes de la vague de chaleur? C'est confondre calamité et cataclysme! Savoir faire face à la chaleur ne tient pas de l'action urgente, circonscrite dans le temps, mais de changements structureaux qui vont de la construction de résidences pour personnes âgées mieux aérées à une plus grande disponibilité, en été, du personnel médical. Jacques Chirac aura beau dire, c'est l'État et le marché, et pas seulement les individus, qui sont ici interpellés.

jboileau@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## Le mirage des garderies à 5 \$

S'il vous plaît, ne parlons plus de la «politique familiale».

Ces dernières semaines, les discussions autour de la politique familiale occupent une place prépondérante dans les pages éditoriales des grands quotidiens. Essentiellement, le débat porte sur le coût des places en garderie ainsi que sur rôle des CPE et des garderies à but lucratif dans l'établissement de nouvelles places.

J'ai participé à ce débat, il y a quelques années, au début de la mise en œuvre de cette politique. J'exprimais alors le point de vue des parents de jeunes enfants qui croient que les services de garde accessibles et de qualité sont nécessaires mais qu'il ne s'agit là que d'un seul aspect du soutien dont les familles ont besoin. J'exprimais aussi le point de vue des parents qui n'utilisent pas les services de garde et qui sont les grands oubliés et les grands perdants de cette politique. Pour les parents capables de «compter» à long terme, il était alors facile de prévoir qu'au bout du compte, l'État sortirait grand gagnant de cette politique. (Oui, Madame Josée Boileau, contrairement à ce que vous prétendiez dans votre article du 21 juillet, certains parents sont encore capables dans la vraie vie de compter autrement

qu'à la petite semaine et de voir quand l'État est en train de les tromper en leur vidant les poches pour remplir celles des autres!)

L'État n'allait pas dépenser vraiment plus pour les familles, il ne concentrerait son aide principalement qu'à un seul service, le service de garde. De ce fait, il créait un symbole assez fort, la garderie à 5 \$, pour que, six ans plus tard, toutes les énergies et les revendications des groupes organisés de la société québécoise soient exclusivement et artificiellement dirigées vers la protection de ce symbole plutôt que sur l'ensemble de la fiscalité des familles et du soutien de l'État à leur égard.

Dans le contexte actuel où la société québécoise semble éblouie par le mirage des garderies à 5 \$, tout ce que je souhaite, c'est qu'on cesse d'utiliser frauduleusement le terme «politique familiale» pour désigner une politique dont l'objet principal demeure le service de garde plutôt que la famille. Un terme tel que «politique du congé parental et des services de garde», par exemple, serait plus approprié et diminuerait cette muette insatisfaction, muette en raison de l'absence d'un lobby organisé pour l'exprimer, ressentie par ces familles de la classe moyenne qui n'utilisent pas les services de garde, par choix pour leurs jeunes enfants ou parce que les enfants ont tout simplement grandi, et qui sont délibérément exclues et ignorées de cette politique. Le jour où le Qué-

bec sera doté d'une véritable politique destinée à soutenir toutes les familles où grandissent des enfants, sans exception, alors nous pourrions utiliser en toute justesse le terme «politique familiale».

Carole Beaudoin  
Mère de quatre enfants  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
Août 2003

## Aéroport Trudeau et boulevard René-Lévesque

Dans *La Presse* du 22 août, le ministre Stéphane Dion dit: «Après tout, le boulevard René-Lévesque est le boulevard René-Lévesque pour tout le monde. L'aéroport Trudeau sera l'aéroport Trudeau pour tout le monde.»

Je lui souligne que le boulevard René-Lévesque est le boulevard René-Lévesque pour tout le monde, sauf à l'extrême ouest dans Westmount où il s'appelle toujours Dorchester Boulevard!

M. Dion pourrait peut-être convaincre le maire Tremblay afin que ce dernier corrige cette anomalie dans le processus d'harmonisation des rues de la nouvelle ville fusionnée de Montréal.

Laurent Desbois  
Longueuil, août 2003

## LIBRE OPINION

## Pauvres libres jusqu'à la mort, naturellement!

RAYMOND BERNIER,  
Sociologue et ancien fonctionnaire  
au ministère de la Sécurité du revenu

On remarque que de plus en plus d'activités de la vie personnelle quotidienne des ménages, exécutées gratuitement et de façon autonome ou autarcique pendant des millénaires, sont devenues sous l'emprise du marché: production d'aliments, préparation des repas, éducation, puis garde des enfants, procréation, loisirs domestiques, arts, eau, jusqu'à l'air pour respirer; par exemple, l'achat de masques antipollution est devenu nécessaire par les foules à Tokyo ou par les vendeurs de journaux de rue à Mexico. Ce qui équivalait à devoir payer pour de l'air respirable. Il n'y a plus de ressources qui, à l'origine de l'humanité étaient offertes gratuitement par la Mère Nature, qui sont encore accessibles sans possession de monnaie. Tout est propriété de quelqu'un sauf l'eau et l'air pollués.

Qui ne possède pas de toit, n'a le droit de dormir sous aucun abri sans la permission du propriétaire de l'habitation. Il n'a pas plus le droit de dormir sans abri dans les forêts privées que bûcher pour se loger, d'y chasser pour se nourrir, etc.; ni même de dormir sur le trottoir ou sur le bord du chemin, ou dans les parcs ou forêts publiques qui appartiennent à la collectivité, laquelle s'est donnée des règlements qui supposent que tous les citoyens doivent posséder de la monnaie en quantité suffisante pour respecter ces règles. Pour cette raison, un sans-abri n'a pas légalement le droit de dormir, point. Sans monnaie, il n'a pas le droit de mettre la main sur quoi que ce soit pour se nourrir sans que la force policière ne fasse violence à la satisfaction de ses besoins. Il doit marcher pour se trouver un emploi jusqu'à ce que mort s'ensuive... En somme, il est en prison à ciel ouvert. Les murs invisibles de sa prison sont le droit de propriété omniprésent protégé par la force.

Comme le disait Malthus: «Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, s'il ne peut obtenir des moyens d'existence de ses parents auxquels [seuls] il peut justement les demander, et si la société ne peut utiliser son travail, cet homme n'a pas le moindre droit à la plus petite portion de nourriture, et il est de trop sur la terre.

Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui; la nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre elle-même à exécution.» (Essai sur le principe de population, 1830, cité par Michel Bernard dans *L'utopie néo-libérale*.)

Ce texte de Malthus serait réédité par le Hudson Institute ou quelque autre groupe de penseurs néo-libéraux de la famille de l'Institut économique de Montréal, qui a consolidé la pensée conservatrice de Jean Charest en vue de sa prise de pouvoir. L'IEDM s'est d'ailleurs prononcé contre la Loi anti-pauvreté.

En effet, d'après un article du journal *The Gazette* du 28 septembre 2002, Michel Kelly-Gagnon, directeur exécutif de l'IEDM, se disait fier des consultations croissantes et quasi hebdomadaires, des représentants officiels du parti de Mario Dumont et de ce que l'assistant exécutif (alors éventuel chef de cabinet) de Jean Charest, Ronald Poupard, lui-même membre de l'IEDM, encourageait son équipe de recherche à l'accompagner à ces rencontres. Ils semblent avoir tous bien massé le cerveau de notre premier ministre, qui se comporte de façon admirablement conforme à leur pensée à la suite de leur traitement.

Il n'est donc pas étonnant, comme plusieurs l'ont remarqué, que le PLQ se comporte comme on se serait attendu plutôt de l'ADQ. Ainsi, dans le cas de la lutte contre les pauvres, le PLQ ne revient pas sur ses premières positions, mais revient à ses premières positions, aux convictions profondes de son chef et de l'équipe qu'il rassemble autour de lui parce qu'elle lui ressemble.

Le Parti libéral du Québec a donc décidé de donner un coup de pouce à la Nature selon Malthus en poussant les personnes humaines assistées sociales dans le plus complet dénuement, au désespoir, au suicide ou à d'autres formes d'automutilation. Il le fait en se faisant d'elles et en projetant sur elles une image de paresseux ou de déficients intellectuels incapables de s'adapter aux conditions économiques «naturelles», telles que dictées par la libre entreprise. Comme chacun sait, les riches sont riches parce qu'ils le méritent et de même pour les pauvres. Les pauvres n'ont qu'à se prendre en charge. Leur accessibilité concrète à des moyens matériels n'importe pas. Si un p.d.g. de grande entreprise gagne

20 fois le salaire moyen de ses employés, c'est qu'il travaille 20 fois plus fort ou qu'il est 20 fois plus intelligent. Comme on en a discuté avant les élections autour de l'impar de Bernard Landry, leurs employés ont sans doute des cervelles d'oiseaux par rapport à celle de leurs dirigeants et les Québécois dans leur ensemble ont une cervelle d'oiseau en Amérique du Nord puisqu'ils composent une société qui occupe le troisième rang en ce qui a trait à la pauvreté parmi les 51 qui s'y trouvent. Ces données sont parmi les favorites des néolibéraux québécois.

Comme chacun le sait aussi, tout ce qui est libre, c'est-à-dire contraint par rien, comme la tendance naturelle à la concentration des entreprises et des richesses ou leur affectation à des produits de luxe en priorité pour ceux qui ont le pouvoir d'achat plutôt qu'à nourrir et loger les démunis, est naturel et bon.

Conformément aussi aux lois mécaniques inconscientes de la Nature, le PLQ en cela très cohérent, a décidé de concevoir «l'appareil» de l'État comme une chaîne de montage d'usine, de le traiter en ingénieur mécanicien et d'en faire la Révolution comme on n'en a jamais vu au Québec, par la «réingénierie».

Résolument révolutionnaire en tout, il a confié ce travail d'ingénieur à une femme. Elle semble avoir eu quelques brèves difficultés d'adaptation au début, mais elle s'y est vite faite. En effet, le 10 mai dernier, elle déclarait:

«Quand on a traversé quatre ans d'opposition, on a eu beaucoup de gens dans nos comités qui reçoivent un chèque d'aide sociale, et ce n'est pas beaucoup. Il n'est pas question qu'on aille gruger dans un budget comme celui-là. Ce n'est pas humainement possible.»

Sans doute après un dur débat de conscience, Mme Jérôme-Forget semble avoir réussi à vaincre son humanité et opté librement pour vivre ses années de pouvoir comme ses coéquipiers, habitée par l'esprit animal du darwinisme social tel que prôné par son chef éduqué par l'Institut économique de Montréal. En femme déterminée, elle a passé son mot d'ordre au ministre Bédard qui l'exécute aussi sans douleurs morales apparentes.

Que tous les pauvres actuels et à venir du Québec se le tiennent pour dit, Mère Nature a décidé de leur sort, conformément aux idées nouvelles et révolutionnaires de Malthus.

## IDÉES

Débat sur le train rapide Québec-Windsor

## Un projet intéressant, en attendant le vrai TGV

JEAN LÉVELLÉ  
NORMAND PARISIEN  
Respectivement président  
du Conseil et directeur général  
de Transport 2000

**L**a proposition dévoilée il y a un an par le président du conseil de VIA RAIL, Jean Pelletier, et apparemment appuyée par le ministre David Collenette à Ottawa, soulève cet été un nouveau débat et des opinions diverses quant à l'opportunité et aux modalités de la mise en place d'un service rapide par train dans le couloir urbain Québec-Windsor. Il y a des citoyens qui s'expriment sur le sujet, experts ou non, ce qui est très bien pour la démocratie et le débat doit se poursuivre. Il faut aussi connaître les acteurs qui s'activent — pour ou contre — dans cette voie.

Pour Transport 2000 Québec, il y a un certain nombre de questions essentielles à considérer dans la décision gouvernementale à venir et ses incidences, selon qu'Ottawa décide d'aller de l'avant ou non dans ce projet et sous quelle forme.

Tout d'abord, un fait demeure. Il y a déjà longtemps que le gouvernement fédéral a abdiqué ses responsabilités en matière de transport ferroviaire au Canada, que ce soit au niveau du transport interurbain des voyageurs ou des trains régionaux tels les trains de banlieue. L'existence et la survie de ces derniers ne repose plus d'ailleurs exclusivement que sur l'administration provinciale (Québec), les municipalités (Ontario), le secteur privé (trains touristiques proprement dits au Québec et en Colombie-Britannique). En conséquence, faute de développement et d'investissements réels voire même de compressions sévères (1981, 1990) dans le réseau de Via Rail, la population — bien que très favorable au train — a délaissé largement ce mode de transport au profit de l'automobile et de l'avion dont les infrastructures et réseaux furent davantage subventionnés.

## Tergiversations politiques

Or, malgré cette situation et l'appui d'acteurs-clés tels que Jean Pelletier et le ministre Collenette lui-même, le gouvernement hésite encore à s'engager dans un projet concret de développement et repousse continuellement les décisions à plus tard. Pourquoi en est-il ainsi? D'une part, il y a une opposition féroce qui s'exerce auprès du gouvernement pour em-



En attendant, ici, un vrai TGV, la France a depuis longtemps adopté cette technologie du transport en commun.

pêcher que les décisions soient prises.

Premièrement, il y a le lobby de l'autocar qui s'est constamment révélé un farouche adversaire du train en général. La Canadian Bus Association (CBA) lutte farouchement contre toute idée d'expansion. Les intérêts de cette industrie, ce qui est d'ailleurs très étonnant, passent bien avant le succès du transport en commun au Canada. Or, cette position va à l'encontre de l'intérêt des consommateurs et de l'avancement des moyens de transport au pays.

Deuxièmement, le groupe ATAC (qui porte bien son nom dans ce cas-ci!) représente le lobby du transport aérien. Quand ça allait bien, on s'opposait au développement du réseau ferroviaire, et maintenant que ça va mal, on veut empêcher d'autres moyens de transport de se développer au service de la population. Ce faisant, on encourage dans toute la mesure du possible la captivité des consommateurs envers cet autre mode de transport.

Troisièmement, il y a TRIP-Canada. Cet autre groupe d'intérêt, qui prétend agir au nom de l'intérêt public, voudrait que l'on subventionne massivement la construction d'autoroutes et l'expansion du réseau des autoroutes

existantes pour augmenter encore davantage le débit de la circulation automobile dans les grandes villes du pays et dans les villes. Peu importe ces diverses pressions, le gouvernement d'Ottawa devra arbitrer à la valeur de l'intérêt national et en fonction de considérations économiques, sociales et environnementales, avec la collaboration bien entendu des provinces lorsque leurs compétences seront concernées.

## Tracé et technologie

Une autre donne complique la prise de décision. Des intervenants s'activent à promouvoir tel ou tel tracé, d'autres telle ou telle technologie. Par exemple, d'aucuns suggèrent un parcours Montréal-New York. Mais un tel projet a déjà été évoqué dans le passé et risque fort de s'avérer une mesure dilatoire pour faire dérailler la relance du transport ferroviaire au Québec et en Ontario. Les fondements d'une telle option sont extrêmement fragiles.

Ainsi, le marché principal d'une telle liaison se trouve entre Albany et New York, tandis que les coûts les plus importants seraient assumés sur le tronçon Montréal-Albany. Le train actuel est un torillard qui met de 10 à 12 heures pour effectuer le temps de par-

cours, de deux à trois fois le trajet actuel Montréal-Toronto. C'est peu sérieux. Est-ce que les Américains sont prêts à nous subventionner pour développer ce segment? Dans l'état actuel des choses, il ne vaut pas vraiment la peine d'y songer plus longuement. D'ailleurs, la seule liaison présentement à l'étude est celle — beaucoup plus avancée — de Boston-Montréal sous la gouverne de la firme Parsons-Bickelhoff.

## Service en site propre

En ce qui a trait à la technologie, l'enjeu fondamental est celui d'un service en site propre, que seul le TGV conventionnel peut assurer, ou un service rapide sur les voies ferrées existantes, à condition bien sûr que les sociétés de chemins de fer ne posent pas d'obstacles à l'utilisation des voies et négocient de bonne foi des droits de passage raisonnables. Pour ce qui est de la vitesse cependant, il est clair que la vitesse de croisière qu'un train peut atteindre sur les voies existantes ne peut nullement être celle d'un train direct bénéficiant d'une voie exclusive. Les marchands n'ont pas besoin d'aller aussi vite que les passagers, ce qui risque de créer des rivalités d'usage. Des investissements ma-

jeurs seront donc nécessaires dans les deux cas.

Le TGV tel qu'évalué par l'entremise de l'étude tripartite Canada-Québec-Ontario, déposée il y a quelque temps par le groupe Cartier, évoquait des coûts d'investissements de l'ordre de 12 milliards (dollars constants de 1995). Le projet actuel développé par le tandem Jean Pelletier-Marc Lefrançois avance des coûts de quelque trois milliards (dollars constants de 2003). C'est donc quatre fois moins élevé. De toute évidence, nous sommes loin du TGV. Un intervenant affirmait même avec déception en juillet dans un quotidien montréalais: «Nés pour un petit train!» C'est triste mais le TGV modèle français, qui connaît certainement un vif succès, a été très mal accueilli par les leaders d'opinion lorsque les résultats de l'étude ont été connus en 1995.

En outre, bien que la population ne soit pas antipathique à un tel projet, il n'est pas clair que les citoyens en feraient une réelle priorité au chapitre des transports, d'autant plus que la situation du transport en commun dans les villes comme Montréal et Toronto est loin d'être reluisante. Et tant la population de ces villes que les politiciens sont davantage préoccu-

pés par ces deux réseaux qui transportent annuellement plus de trois quarts de milliards de voyageurs, contrairement au réseau interurbain national (quatre millions de passagers annuels chez Via Rail).

## La position de Transport 2000

La première décision que doit prendre le gouvernement est de déterminer, avec l'accord du public, si le transport ferroviaire doit être une priorité nationale pour le transport interurbain des voyageurs au Canada. Les tergiversations actuelles doivent cesser. Il n'appartient pas aux seuls groupes d'intérêt de dicter aux autorités publiques les choix nationaux, qui doivent être guidés par des critères économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux, à supposer qu'il existe une politique nationale au pays pour guider ces choix.

En conséquence, pour toutes ces raisons, Transport 2000, qui s'exprime au nom des passagers des modes de transport collectif au Québec comme au Canada, est d'avis que la place du transport ferroviaire dans les politiques et les déplacements est insuffisante; Le laisser-faire qui prévaut depuis les années quatre-vingt est désormais anachronique.

Dès 1990, Transport 2000 a clairement affirmé que le projet de train à grande vitesse était le seul susceptible de relancer réellement ce mode de transport, dans le contexte d'un système national bien intégré il va de soi. C'est le seul mode qui peut servir tant les usagers actuels que les utilisateurs de l'automobile et de l'avion. Chaque mode de transport doit remplir son rôle, en fonction de son efficacité et de son utilité au sens large.

Entre-temps, si Transport 2000 croit fermement au projet de TGV malgré la conjoncture politique si variable dans ce pays, l'Association se déclare prête à accueillir ce projet intermédiaire soumis par VIA RAIL, à l'attention du gouvernement central, projet qui devrait à court terme améliorer nettement les déplacements entre Québec-Montréal, Québec-Ottawa et Montréal-Toronto. Avec le succès que l'on peut escompter, Transport 2000 est d'avis que cette option pourrait accélérer l'avènement d'un TGV dans ce corridor amélioré. Ce n'est donc pas un ou l'autre. Si on ne fait rien, il faudra attendre à très long terme. Dans ce cas, le train ne peut qu'être marginalisé davantage, s'il ne disparaît pas tout simplement devant l'agression des groupes d'intérêt particulièrement actifs. Et, comme le disait si bien l'économiste John Maynard Keynes, à long terme nous serons tous morts!

## Parcs publics

## La tranquillité, dites-vous?

Comment expliquer la présence d'une motomarine plus de 3,5 km à l'intérieur des limites d'un parc qui se prétend être de conservation?

DENIS PAGEAU

Montréal

**L**a tranquillité, une richesse inestimable. Nous comptons sur votre collaboration pour que tous puissent profiter en tout temps du calme des lieux et des sons apaisants de la nature», c'est ce que l'on peut lire sur un dépliant qu'on nous remet lorsqu'on va au parc du Mont-Tremblant. Un bémol doit être apporté à cette affirmation, j'ai pu le constater en fin de semaine dernière.

Le gros problème est la présence de motomarines à l'intérieur des limites du parc. Cela dit, qui n'a pas enfreint un ou deux règlements dans un parc, comme accompagner un repas d'une bouteille de vin dans un parc national (fédéral) ou accoster son canot sur une petite île pour prendre une pause méritée.

Nous étions sur le point de commettre cette dernière infraction lorsque, arrivés près de l'île (la petite île du lac Lajoie), nous avons vu un huard, étendu sur le ventre, le cou allongé reposant de tout son long sur le sable de la

toute petite plage. «Il a l'air mort», ai-je dit. «Il est peut-être en train de couler, laissons-le tranquille» me répond ma blonde. C'est alors que j'est arrivée une motomarine qui a contourné l'île par deux fois. Évidemment, les vagues ont dérangé le palmipède. L'oiseau s'est mis à étirer son cou et à bouger sur place nerveusement. Encore beau que ces barbares lacustres n'aient pas accosté sur l'île avec leur engin infernal. Vous pensez que c'était un jeune écervelé qui était au guidon. Erreur, c'était au contraire un ti-père chauve avec ses jeunes enfants.

## Pas assez grand

Il n'était pas le seul. Nous avons passé la fin de semaine au camping la Volière sur le bord du lac Provost et il y avait continuellement un va-et-vient d'embarcations à moteur (motomarines, chaloupes, hors bords, sans compter les «pontons» qui, quant à eux, avec leur moteur de deux HP, sont dans les limites du tolérable). Souvent les mêmes qui passent à plusieurs reprises. Ils vont jusqu'à la tête du lac Provost, puis, pour la plupart, tournent et reviennent. Il faut croire que le lac

Provost n'est pas assez grand. La partie du lac externe au parc avec ses magnifiques chalets riverains et terrasses gazonnées n'est pas suffisante pour ces explorateurs amateurs de «plein air» (il faudrait dire «plein gaz», si l'expression existait). Les plus aventureux passent par le petit ruisseau et vont aussi dans le lac Lajoie malgré le tout petit panneau rappelant l'interdiction des moteurs à cet endroit.

Comment expliquer la présence d'une motomarine plus de 3,5 km à l'intérieur des limites d'un parc qui se prétend être de conservation? Car, en matière de pollution, la motomarine, c'est la totale (rejet de gaz dans l'eau, odeur de gaz, vagues et érosion qu'elles causent, pollution sonore et visuelle). Rappelons aussi qu'elles ont accès à la quasi-totalité des lacs des Laurentides. Pourquoi leur laisser aussi l'accès à une étendue d'eau sur un territoire voué à la préservation?

## Conceptions opposées

Il existe deux conceptions du plein air diamétralement opposées. La première consiste à utiliser l'espace sauvage comme ter-

rain de jeu. Il implique des moyens mécaniques pour maximiser son plaisir (hors-bord, motoneiges, quatre-roues, ski alpin, etc.) et donner à leur propriétaire l'impression de domestiquer la

nature. Sur leur monture, ils sont les seigneurs des lieux (d'ailleurs, plus l'engin est gros et puissant, plus ils ont le besoin de le montrer à tous).

La seconde conception im-

plique le respect de la nature. Il s'agit essentiellement d'activités non polluantes et non agressives envers la nature (canot, vélo, marche, pêche, etc.). Pous- sée au maximum, cette façon de profiter du plein air devient la philosophie du «no trace» où aucune empreinte de son passage ne doit être laissée.

Il me semble que la direction du parc s'oriente de plus en plus vers la conception «terrain de jeu», ce que je déplore. Tant pis pour le huard, tant pis pour ceux qui veulent profiter de la tranquillité des lieux pour relaxer, et tant pis pour le concept de «parc de conservation».

Pour ceux qui ne peuvent sentir les embarcations à moteur, je vous conseille d'aller plutôt dans les parcs nationaux du Canada, notamment celui de la Mauricie. Là, il y a une interdiction formelle d'utilisation de bateaux à moteur. À l'approche des îlots, il y a un rappel sur une bouée que l'accès est interdit. Et il y a des gardes-parcs et même des membres de la GRC pour faire respecter les règlements. Vous avez juste à cacher la bouteille de vin lorsqu'ils passent.



La présence de motomarines à l'intérieur des limites d'un parc n'est pas sans inconvénients.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Martin Duclon et Christine Dumazet (lecteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialistes) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux-Szucy, Geneviève Ois-Dionne (comités). La documentation : Gilles Paré (directeur) ; Manon Derome, Serge Laplante (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Johanne Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lénard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### EXPERTS

#### Les terroristes ne sont ni fous ni déséquilibrés

SUITE DE LA PAGE 1

bien que des questions tamoule, irlandaise ou colombienne. Les conclusions de ces universitaires ont été synthétisées en un rapport qui combat un certain nombre d'idées reçues.

Le document confirme que le lien entre pauvreté et terrorisme est ténu. Les terroristes ne sont généralement pas issus des catégories les plus déshéritées de la société. En matière d'éducation et de ressources, ils se situent au-dessus de la moyenne (les pauvres adhèrent plutôt à des formes «plus simples de violence politique» comme «l'émeute», affirme le rapport). En revanche, ils viennent plus fréquemment de pays sans liberté d'expression.

Selon Alex Schmid, de l'Office des Nations unies pour la prévention du terrorisme, la corrélation entre pauvreté et terrorisme est même plus faible qu'entre terrorisme et absence d'État de droit. L'ampleur des «disparités dans la distribution des richesses» n'est cependant pas sans influence. Dans les sociétés en mutation rapide, le terrorisme trouve un terrain favorable. Exemple: le monde arabe, où grâce au pétrole la structure tribale a cédé le pas à la high-tech en moins d'une génération.

Autre concept battu en brèche: le rôle de «l'État sponsor». Contrairement à la vision de l'administration américaine des années 1980, resurgie sous l'actuelle présidence Bush, affirme Louise Richardson, de Harvard, le soutien d'un État n'est pas une racine fondamentale du terrorisme. Les États ne créent pas les mouvements terroristes, ils les utilisent comme instruments de politique étrangère, mais la relation est généralement distendue. Les groupes terroristes essaient d'ailleurs parfois d'entretenir des relations avec plusieurs États en même temps, souligne l'universitaire, pour tenter de limiter leur mise sous tutelle. Le soutien d'un État rend cependant leur «capacité létale» beaucoup plus grande.

#### «Polariser la société»

Les terroristes ne sont ni fous ni déséquilibrés. Ils «suivent leur propre rationalité, mais ne sont pas irrationnels». Selon Ariel Merari, un spécialiste israélien, on ne note pas, chez les auteurs d'attentats suicide, la psychopathologie des individus suicidaires. La religion n'est généralement pas un facteur déterminant. Il n'y a pas non plus, chez eux, de corrélation avec un désir particulier de vengeance.

Le rapport met aussi en garde contre les effets pervers des politiques de répression dans un univers qui s'alimente des cycles de la vengeance. Le but des terroristes est de «polariser la société», note Dipak Gupta, de San Diego (Californie). Il faut résister à la tentation de sur-réagir.

Le Français François Burgat, du CNRS, invite de son côté ses collègues à ne pas «sur-idéologiser» le phénomène et à ne pas raisonner en fonction de l'idée selon laquelle «ils posent des bombes parce que ce sont des fondamentalistes musulmans». A trop chercher des explications sociologiques, à mettre en avant le milieu religieux, éducatif ou même psychologique des terroristes, les commentateurs n'occultent-ils pas la simple «réalité politique» qui a amené ces individus à la violence? Alex Schmid, l'expert de l'ONU, partage cette vision. Il faut étudier les causes des crimes de guerre sans s'interroger sur celles de la guerre? Pour M. Schmid, la question de fond doit être posée autrement: «Pourquoi certains conflits produisent-ils du terrorisme et d'autres pas?»

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

#### Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor SR-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### BOMBAY

SUITE DE LA PAGE 1

New Delhi avaient paru proches de la guerre après un attentat contre le parlement indien en décembre 2001, opération que les autorités indiennes avaient attribuée à des activistes basés au Pakistan.

Islamabad a condamné hier les explosions de Bombay en les qualifiant d'«actes de terrorisme».

Dans des déclarations à la presse, le chef de la police locale R.S. Sharma a pointé un doigt accusateur en direction d'un groupe radical panislamiste. «C'est le groupe que nous avons soupçonné par le passé. À ce stade, je ne suis pas en mesure de dévoiler un nom, car cela pourrait gêner notre enquête» a-t-il dit.

En mars, un attentat à la bombe contre un train à Bombay, que la police avait imputé à des militants islamistes, avait fait 11 morts et 64 blessés.

Cette explosion avait eu lieu au lendemain du 10<sup>e</sup> anniversaire d'une série d'attentats à Bombay, également attribués aux islamistes, qui avaient coûté la vie à plus de 250 personnes et fait un millier de blessés. Pour la police, ces actions ont été commises en représailles à la destruction en 1992 par des extrémistes hindous de la mosquée d'Ayodhya datant du XVI<sup>e</sup> siècle, et pour venger la mort des musulmans dans les émeutes qui avaient suivi.

Certains hindous affirment que la mosquée avait été construite sur les ruines d'un temple hindou qui

marquait le lieu de naissance de leur dieu suprême, Rama.

Des norias d'ambulances ont évacué les blessés vers plusieurs hôpitaux de Bombay. Les lieux des attentats étaient jonchés de carcasses de voitures, de tâches de sang et d'éclats de verre. Les explosions ont provoqué d'importants dégâts sur des parkings et dans des immeubles alentour.

Selon Rajendra Darda, ministre régional de l'Intérieur de l'État du Maharashtra, dont Bombay est la capitale, les explosions ont été causées par des engins laissés sur les sièges arrière de deux taxis en stationnement.

«Le toit du taxi s'est envolé et a atterri à plus de 100 mètres, près de l'entrée de l'hôtel Taj», a déclaré un témoin, Kanak Raja.

Le chef de la police de Bombay a indiqué qu'un chauffeur de taxi avait été interpellé. Il aurait été vu en train de garer son véhicule près de «la Porte de l'Inde». M. Sharma a ajouté que les explosifs employés étaient de fabrication indienne et qu'ils étaient du même type que ceux déjà utilisés dans de précédents attentats à la bombe dans cette ville.

Les attentats d'hier se sont produits peu après la diffusion des premières informations sur un rapport ultra-sensible d'archéologues faisant état de la présence de restes d'un temple hindou sous la surface de la mosquée Babri à Ayodhya (nord de l'Inde), dé-

truite par des fanatiques hindous il y a plus de 10 ans.

La démolition de cette mosquée du XVI<sup>e</sup> siècle, en décembre 1992, avait provoqué de violents affrontements pendant plusieurs mois entre hindous et musulmans, qui avaient fait quelque 2000 morts, notamment à Bombay.

Hier, les autorités n'ont pas établi de lien entre la diffusion du rapport d'Ayodhya et les explosions de Bombay.

La Bourse de Bombay a plongé de 3 % à l'annonce des attentats qui ont entraîné un renforcement immédiat des mesures de sécurité notamment à New Delhi.

La municipalité de Bombay est contrôlée par le Shiv Sena, mouvement de l'extrême droite nationaliste hindoue associé au Bharatiya Janata Party (BJP) du premier ministre fédéral Atal Behari Vajpayee.

Un festival hindou dédié au Dieu éléphant Ganesh doit commencer en fin de semaine dans la région de Bombay.

A New York, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a hier «condamné absolument» les attentats de Bombay, affirmant être «totalement opposé à toute forme de terrorisme d'où qu'elle vienne».

Le secrétaire général, dans ce message transmis par son porte-parole, présente également ses condoléances au gouvernement indien ainsi qu'aux familles des victimes.

### ÉLOIZE

SUITE DE LA PAGE 1

Paris depuis l'accueil mitigé du Cirque du Soleil, il y a plus d'une décennie.

«Nous cherchons de nouveaux créneaux de diffusion, parce que, malgré plusieurs années de succès, Eloize n'est pas encore une compagnie très rentable», explique Jeannot Painchaud, cofondateur et directeur de cette belle aventure circassienne. Ce n'est pas exactement le Klondike, comme on dit. Nous dépendons encore de subventions et d'aides à la tournée. Nous voulons plutôt devenir complètement autonomes financièrement. Pour y arriver, il faut ouvrir de nouveaux marchés et jouer d'audace.»

M. Painchaud a été joint hier, aux Îles-de-la-Madeleine, son coin de pays d'origine. La compagnie a d'ailleurs fêté dans l'archipel son dixième anniversaire, en juin, en y plantant le premier chapiteau jamais vu par les Madelinots. Les quatre représentations de Nomade ont alors attiré plus de 5000 spectateurs, plus du tiers de la population des Îles! Au total, depuis 1993, la troupe a fait le plein de deux millions de spectateurs dans plus de 200 villes du monde.

Sa maturité et son assurance lui permettent de multiplier les folles spectaculaires. Habitué à vendre ses spectacles clés en main à des producteurs et des propriétaires de salles assumant les risques budgétaires, Eloize se lance maintenant dans le créneau plus profitable mais aussi beaucoup plus périlleux financièrement de la production et de la coproduction.

Le Cirque Eloize fait maintenant partie des poulaillers d'Equipe Spectra, la compagnie derrière le Festival de Jazz et les FrancoFolies de Montréal. Eloize coproduit le spectacle créé en première mondiale à Irwine, aux États-Unis, en juillet, avec Spectra et

deux partenaires américains, dont le propriétaire de la salle new-yorkaise Off-Broadway, dont le nom demeure secret.

L'affaire, baptisée pour l'instant A New Creation, a été montée au printemps «avec peu de moyens et en grande vitesse», précise Jeannot Painchaud. Elle a reçu assez bonne presse en Californie, mais sans toutefois susciter le très haut niveau d'enthousiasme recherché. «L'idée, c'est maintenant de réaliser une autre phase de travail, de placer le spectacle sur la route et de réévaluer d'ici quelques semaines, avec nos partenaires, la pertinence de le lancer à New York», résume franchement le directeur du Cirque.

Cette grande rentrée devrait se faire autour des Fêtes de fin d'année ou au début de 2004. «Ce sera pour un minimum de trois mois», poursuit Painchaud. On commencera donc comme tous les spectacles Off-Broadway. Si ça marche, on étire à six mois, puis neuf et ainsi de suite jusqu'à des années peut-être. Et si ça ne marche pas? «On retourne sur la route, tout simplement. On sait déjà que ce spectacle pourrait facilement tourner.»

Il est possible que la nouvelle création soit présentée en Europe et même à Montréal cet automne. «Nous sommes à quelques jours de conclure des ententes», explique M. Painchaud. Le spectacle est jeune, et nous voulons le jouer et bien le régler avant la grande rentrée new-yorkaise. Nomade a bénéficié de cette expérience: il s'est beaucoup amélioré au fil de ses quelque 150 représentations.»

Comme Nomade, A New Creation a été dirigé par l'homme de théâtre suisse Daniele Finzi Pasca, un créateur qui a vraiment permis à Eloize de décoller sa force expressive. Nomade a été présenté cette année dans huit villes françaises. L'accueil très positif a conduit la mairie de Paris à inviter la compagnie à se

### VENNE

SUITE DE LA PAGE 1

«Il y avait trois factions, ce soir-là», raconte un témoin neutre de l'événement. Il y avait le petit groupe de Mme Venne, il y avait celui de Yannick Morin [qui se présentait à la présidence contre M. Pivin] et la machine à Mme Lavallée, une machine bien huilée, bien préparée.»

Selon Geneviève Goyer-Ouimet, qui dit être responsable des communications de l'exécutif de l'association, il n'y a rien d'extraordinaire à ce que ce soient des militants de l'extérieur de la circonscription qui siègent à l'exécutif de la circonscription. «Quand on est membre du Bloc québécois, on peut être militant hors-comté», explique-t-elle. St-Bruno-St-Hubert est un comté orphelin [sans député bloquiste]. On est un groupe de personnes qui se connaissent qui avons décidé d'aller militer là-bas. On voulait une équipe forte, dynamique. On voulait rebâtir la confiance dans le comté.»

La version des faits est toutefois différente lorsqu'on parle à Yannick Morin, avocat qui s'était présenté dans la course pour devenir président de l'association. Il a perdu contre M. Pivin par une dizaine de voix.

«Ils ont "paqueté" l'assemblée pour justement pouvoir mettre leurs gens en place», raconte-t-il en qualifiant le plan de «déplaisant». «Ils ont amené des gens de l'extérieur. Ils m'ont battu par huit voix, 86 à 78 si ma mémoire est bonne. Sur 86 voix, il y avait à peu près 12 personnes qui étaient du comté. Ils voulaient prendre le contrôle, parce que c'était le comté de Pierrette Venne avant.» Cette version des faits a été confirmée par au moins un autre membre du parti consulté.

Selon lui, Carole Lavallée placerait ses gens pour mieux faciliter sa candidature si elle décide de se lancer dans la course. «Exactement, c'est clair. Avec l'appui du bureau de M. Duceppe.»

M. Morin reconnaît qu'il songe lui aussi à se présenter comme candidat bloquiste dans St-Bruno-St-Hubert aux prochaines élections. «Je voulais me présenter là-bas. À l'époque, je ne savais pas que le bureau de Gilles Duceppe allait faire ce genre de choses-là.»

Quant au président Jean-Guy Pivin, il déplore que certains établissent des liens entre la présence de son réseau à l'exécutif et les aspirations électorales possibles de sa conjointe. «Que ce soit n'importe qui qui se présente, il amène des gens qu'il connaît, des amis, des gens qui peuvent faire leur part et travailler pour elle. Moi je me suis monté une équipe pour avoir du plaisir à travailler», dit-il.

Selon M. Pivin, la candidature possible de Carole Lavallée relève de la «rumeur» qu'il préférerait ne pas voir publier, parce que cela «fera du brouhaha pour rien. C'est sa job qui est en jeu. Elle travaille pour le chef». M. Pivin dit que Mme Lavallée a été pressentie, mais qu'elle ne s'est pas encore fait d'idée sur la question. «Je dirais qu'elle y pense et qu'elle n'y pense pas», résume-t-il. Carole Lavallée n'a pas répondu aux appels répétés du Devoir.

#### Les salariés se présentent

La députée Pierrette Venne, qui n'a toujours pas annoncé si elle se représenterait aux prochaines élections, ne voit pas d'un bon œil la candidature potentielle de Carole Lavallée. «Je trouve cela étrange que Carole Lavallée veuille se présenter. Est-ce qu'ils sentent le bateau couler et veulent sauver leur peau? C'est un comté assez sûr. Les adjoints pensent peut-être

sauver leur salaire comme cela.»

La circonscription de St-Bruno-St-Hubert est considérée comme un siège plus ou moins sûr pour le Bloc québécois. Mme Venne l'ayant remporté par une majorité de 2500 voix à l'élection de 2000.

Mme Lavallée n'est pas la seule employée du Bloc québécois à penser se lancer dans la frénésie électorale. Selon une source, Claude St-Hilaire, l'adjoint du député Michel Gauthier, songerait à se présenter dans la circonscription de Chambly. Cette circonscription solide du Bloc québécois (presque 9000 voix de majorité en 2000) était détenue par Ghislain Lebel, un autre député expulsé du caucus bloquiste. M. St-Hilaire n'a pas rappelé Le Devoir.

D'autres adjoints de députés songent aussi à se présenter à la prochaine élection, prévue pour le printemps prochain. Il s'agit de Régnald Blais, l'adjoint du député Jean-Yves Roy, et d'André Bellavance, adjoint du député Pierre Paquette. Les deux hommes avaient déjà tenté leur chance à l'élection de 2000, l'un dans Gaspé contre le libéral Georges Farrah et l'autre dans Richmond-Arthabaska contre le conservateur André Bachand. Dans ce dernier cas, la lutte a été tellement chaude qu'on n'a su que tard dans la nuit que M. Bachand avait gagné. Il devenait le 12<sup>e</sup> député conservateur, assurant un statut officiel du parti à la Chambre des communes. «J'ai failli tuer le Parti conservateur», illustre à la blague M. Bellavance.

Aux dernières élections partielles, Maxime Fréchet s'est présenté dans Lévis-Chutes-de-la-Chaudière. M. Fréchet était l'adjoint du député Antoine Dubé, celui-là même qui, en démissionnant pour tenter sa chance sur la scène provinciale, avait fait déclencher cette élection partielle.

### IRAK

venir chez lui. Il la viola pendant une nuit entière puis, à l'aube, l'abandonna à la mosquée du quartier. Elle a raconté son histoire aux infirmières qui ont recueilli une demi-douzaine de témoignages similaires. Au moins une d'entre elles est enceinte. Quelque 800 des 1300 patients sont aujourd'hui revenus. Nul ne sait ce qu'il est advenu des autres.

«Toute la population irakienne devrait normalement être folle. Mais un quart de siècle de guerres successives, de répressions sanglantes et d'embargos lui a permis de développer les anticorps et des mécanismes d'adaptation aux situations les plus horribles», explique Hashem Zaini, le directeur de l'hôpital Ibn Rush. Certains de ses collègues sont plus pessimistes quant à l'ampleur de la dévastation dans les têtes. «Le poids du groupe et de la famille est énorme. Montrer sa faiblesse, admettre un mal-être ou un traumatisme, c'est perdre toute dignité», explique le psychiatre Raghd Sarsam, soulignant que l'imaginaire de ses concitoyens fonctionne «sur un permanent déni de réalité». C'est le règne de la rumeur, comme

celles qui racontent que les Américains, pour cacher l'ampleur de leurs pertes, jettent de nuit des dizaines de cadavres dans le Tigre depuis des hélicoptères. C'est aussi celui des théories du complot expliquant la défaite par des trahisons au plus haut niveau.

Refoulés, ces troubles psychiques explosent parfois avec des symptômes physiques graves. «Dans un tel cas, le malade va à l'hôpital normal ou, souvent, les médecins, conscients de l'origine des problèmes, donnent des antidépresseurs ou des calmants», précise Sultan A. Sultan.

Pendant les dernières années de l'embargo, l'ONU, à l'occasion du programme «pétrole contre nourriture» avait envoyé des millions de comprimés de Valium et d'autres produits similaires. Mais le tabou reste entier. «C'est paradoxalement dans la classe moyenne peu ou prou éduquée qu'il est le plus fort», remarque Raghd Sarsam sans illusion, soulignant «qu'en Irak, comme dans toutes les sociétés musulmanes, les notions d'individu et de responsabilité personnelle n'existent pas».